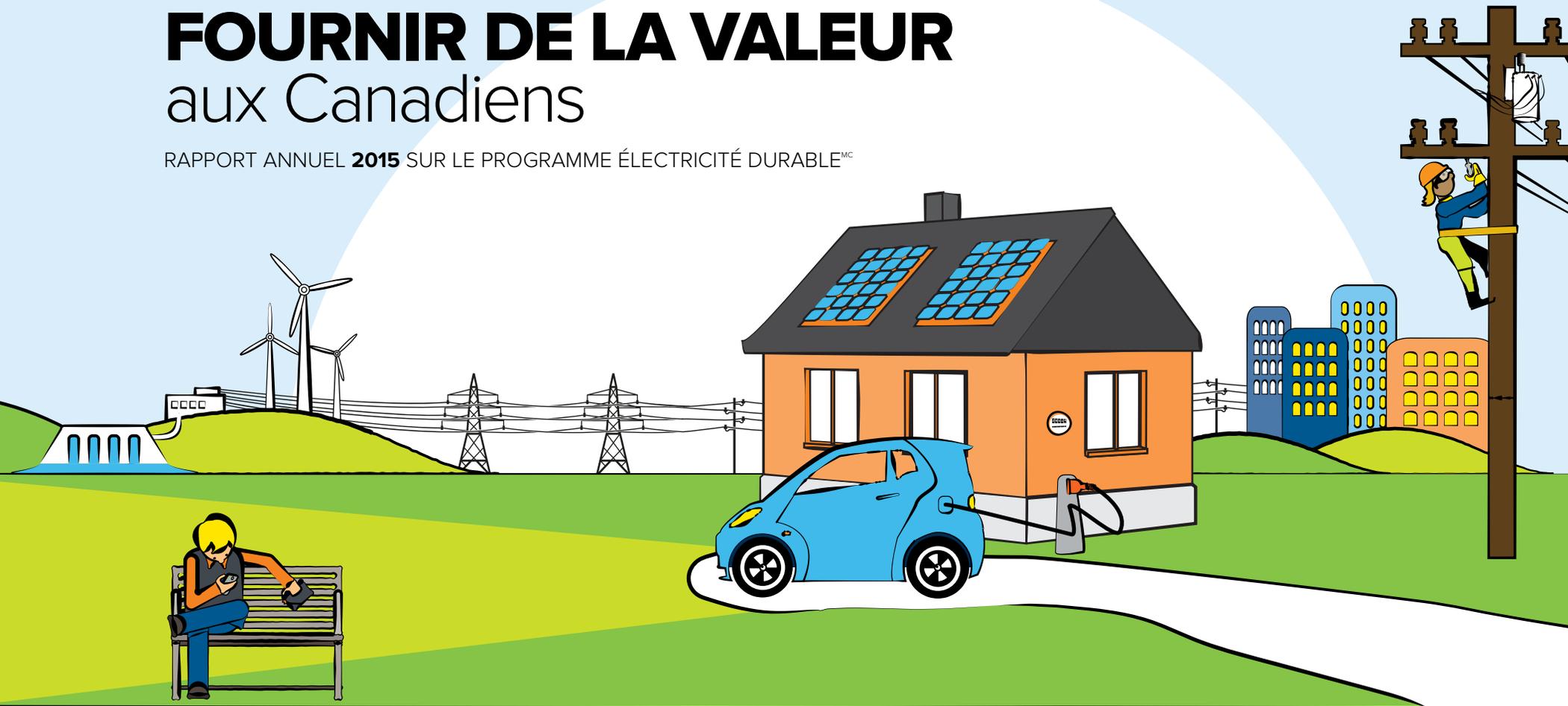


FOURNIR DE LA VALEUR aux Canadiens

RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PROGRAMME ÉLECTRICITÉ DURABLE^{MC}



**Sustainable
Electricity**
It's in our power™

**Électricité
durable**
Nous avons le pouvoir™



**Canadian
Electricity
Association**

**Association
canadienne
de l'électricité**



Droit d'auteur © Association canadienne de l'électricité 2015

Tous droits réservés.

« Électricité durable » et « entreprise Électricité durable » sont des marques de commerce de l'Association canadienne de l'électricité.

Le programme Électricité durable^{MC} est un programme obligatoire de durabilité élaboré et mis en œuvre par des entreprises d'électricité membres de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ). Les objectifs de ce programme sont d'intégrer la durabilité aux activités des entreprises, de favoriser l'amélioration continue du

rendement et d'accroître l'acceptation et le soutien du public envers les activités des entreprises d'électricité par l'entremise d'une consultation, d'une collaboration, d'une transparence et d'une responsabilité véritables. Dans ce contexte, le présent rapport donne un aperçu du rendement en matière de développement durable des **entreprises d'électricité membres de l'ACÉ** en 2014. Nous tenons à remercier les **membres du Comité directeur du programme Électricité durable** dont l'appui a permis de préparer le présent rapport. L'ACÉ vous invite à lire ce rapport dans sa version électronique plutôt que dans sa version imprimée.



Lorsque le texte est souligné et en caractères gras, assurez-vous de cliquer sur le lien pour obtenir plus de renseignements. Pour en savoir plus sur l'ACÉ et sur le programme Électricité durable :

www.electricite.ca

www.electricitedurable.ca

www.entrepriseelectricitedurable.ca





PAGE D'ACCUEIL

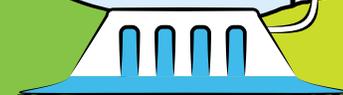
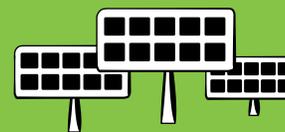
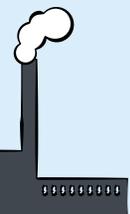
Découvrez comment le secteur de l'électricité offre de la valeur aux Canadiens et aux Canadiennes.



Faire preuve d'initiative au cours d'une période décisive



Transparence du rendement





MESSAGE CONJOINT DES DIRIGEANTS

Nous sommes heureux de vous présenter une mise à jour des progrès réalisés par les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ en matière de durabilité en 2014. Nous sommes à une époque charnière du secteur de l'électricité au Canada. Les infrastructures qui soutiennent le système électrique actuel sont vieillissantes et le processus de renouvellement et de modernisation est en cours. Une importante part de notre personnel hautement qualifié se prépare à prendre sa retraite au cours des cinq prochaines années; nous traversons cette période de transfert de connaissances et de transition afin que la nouvelle main-d'œuvre puisse relever les défis de l'avenir. La relation entre les entreprises d'électricité et leurs clients en matière d'énergie évolue, elle aussi; elle passe d'une transmission unidirectionnelle d'énergie à un flux bidirectionnel, ce qui remet en cause les modèles de gestion traditionnels des entreprises d'électricité. De plus, le marché est toujours aux prises avec des obstacles réglementaires qui compliquent l'avancement de la durabilité et de l'innovation. La façon dont les entreprises

d'électricité répondront à ces défis définira, au bout du compte, l'avenir du secteur de l'électricité.

Afin de fournir des services énergétiques durables, fiables et rentables aux Canadiens, il sera essentiel que le secteur s'attaque à ces défis avec détermination. Autrement dit, le secteur devra diminuer son empreinte environnementale, renouveler et moderniser le système électrique, faire appel aux collègues et universités pour trouver des travailleurs compétents et collaborer encore davantage avec les décideurs, les organismes de réglementation, les peuples autochtones et les communautés locales.

Le rendement de l'an dernier en matière de durabilité est un exemple concret de l'engagement et de la persévérance dont les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ font preuve pour relever ces défis à l'aide de solutions novatrices. En termes de rendement environnemental, les entreprises d'électricité ont continué de réduire leurs émissions de GES et d'autres émissions dans l'atmosphère, ce qui s'ajoute aux réductions considérables

réalisées au cours de la dernière décennie. On prévoit que le secteur de l'électricité réussisse à diminuer encore plus ses émissions atmosphériques au cours des cinq prochaines années, dans un contexte où les entreprises d'électricité investiront dans de nouvelles technologies, notamment le captage et la séquestration du carbone, les turbines à gaz à haute efficacité, et les sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse.

Les membres de l'ACÉ sont tout aussi engagés à faire progresser les aspects sociaux et économiques de la durabilité. Nous sommes heureux de constater que les entreprises d'électricité consultent de plus en plus les communautés locales et les peuples autochtones lors de la planification de projets, par l'entreprise d'initiatives formelles auprès des différents intervenants. La santé et la sécurité des employés est une autre priorité constante, bien qu'il reste des défis à surmonter dans ce domaine. Même si le nombre global de blessures et la gravité de celles-ci se sont améliorés en 2014, malheureusement,

cette année a aussi été marquée par le décès tragique de quelques employés et membres du public. La sécurité des employés, des entrepreneurs et des membres du public revêt une importance capitale pour les entreprises membres de l'ACÉ, et elles s'engagent à faire preuve d'une vigilance accrue et à améliorer leur rendement dans ce domaine. Sur le plan économique, les entreprises d'électricité investissent des milliards de dollars dans le renouvellement et la modernisation des infrastructures afin de conserver la fiabilité du système et de mieux servir leurs clients.

Dans ce contexte où nous devons répondre aux défis d'aujourd'hui, il est important de reconnaître que les efforts des entreprises d'électricité ne seront pas suffisants, à eux seuls, pour obtenir des résultats durables. L'innovation a besoin de partenaires. La collaboration a besoin de partenaires. Nous souhaitons que nos intervenants, y compris les gouvernements et les organismes de réglementation, fassent équipe avec nous pour favoriser le changement qui fournira une véritable valeur aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Nous sommes également reconnaissants envers les membres du comité consultatif public d'Électricité durable pour leur examen du rendement des entreprises d'électricité et leurs précieux conseils. Dans la lettre qu'ils ont adressée, en 2015, au comité de direction de l'ACÉ (publiée dans le présent rapport), ils ont souligné plusieurs domaines d'amélioration du rendement et positions de principe, notamment la tarification du carbone et l'électrification du transport. Ces deux suggestions en matière de politiques s'inscrivent également dans le programme Vision 2050 de l'ACÉ. L'ACÉ et ses membres sont impatients de discuter de ces suggestions avec le comité consultatif dans le cadre de ce parcours vers l'amélioration continue.

Au fur et à mesure que vous prendrez connaissance du rendement des entreprises d'électricité membres de l'ACÉ en matière de durabilité décrit dans ce rapport, nous espérons que vous nous ferez, vous aussi, connaître votre point de vue sur la façon dont le secteur peut créer un système électrique plus robuste et plus efficace qui apportera des avantages environnementaux, sociaux et économiques à toutes les communautés canadiennes.



Les dirigeants, de gauche à droite : Anthony M. Haines, Max Cananzi et l'honorable Sergio Marchi.

Anthony M. Haines,
Président-directeur général,
Toronto Hydro Corporation,
Président du conseil d'administration de l'ACÉ

Max Cananzi,
Président-directeur général,
Horizon Utilities Corporation,
Président du Comité sur la durabilité
du conseil de l'ACÉ

Hon. Sergio Marchi,
Président-directeur général,
Association canadienne de l'électricité



LETTRE DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC

Mr. Anthony M. Haines

Président-directeur général,
Toronto Hydro Corporation
Président du conseil
d'administration, ACÉ

En tant que membres du Comité consultatif public du programme Électricité durable, nous avons le plaisir de présenter notre lettre d'avis annuelle au conseil d'administration de l'ACÉ. Nous avons pour mission d'exprimer le point de vue de représentants du public bien informés au sujet du rendement de l'industrie canadienne de l'électricité en matière d'environnement, de société et d'économie, rendement évalué par rapport aux principes et aux indicateurs du programme.

Le comité est toujours heureux des progrès réalisés par les membres de l'ACÉ en 2014 dans plusieurs domaines, notamment la réduction des gaz à effet de serre, du dioxyde de soufre et des oxydes d'azote. Des progrès continuent d'être accomplis dans la mise en place de systèmes de gestion de l'environnement, domaine où la consultation du public et des intervenants s'améliore également. Le rendement en matière de santé et de sécurité est un autre domaine où les entreprises d'électricité ont progressé en termes de nombre total de blessures et de gravité des blessures, mais nous remarquons que l'année 2014 a été marquée par le décès tragique de quelques employés et membres du public.

Le principal domaine où le rendement s'est détérioré est celui des déversements prioritaires, qui ont augmenté lors de chacune des deux dernières années et continuent de nécessiter une attention particulière. Nous remarquons également qu'il est nécessaire de réaliser davantage de progrès dans la conception de mesures de rendement significatives relativement aux relations avec les peuples autochtones et aux questions de diversité en milieu de travail, et nous encourageons les membres de l'ACÉ à s'attarder sur ces aspects au cours de l'année qui vient.

Nous constatons que les investissements dans les infrastructures ont légèrement diminué en 2014, même si les efforts dans ce domaine doivent continuer d'être déployés. Il est essentiel que le secteur continue d'investir dans les infrastructures pour garantir la fiabilité du système. En même temps, il doit aussi tenir compte de facteurs comme l'adaptation aux changements climatiques lorsqu'il planifie ses investissements. Nous comprenons que les organismes canadiens de réglementation de l'énergie pourraient ne pas accepter le besoin indispensable des membres de l'ACÉ d'obtenir des fonds pour soutenir à la fois la planification et la mise en œuvre du renouvellement des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques. Cette situation continue d'être un obstacle pour les membres de l'ACÉ qui s'efforcent à respecter les engagements du programme Électricité

durable et elle finira par être coûteuse pour les Canadiens à long terme si les investissements nécessaires ne sont pas faits.

Dans un contexte où les membres de l'ACÉ chercheront à atteindre les objectifs de la *Vision 2050* au cours des prochaines décennies, le comité s'attend à ce que les membres fournissent des efforts ciblés pour améliorer leur rendement dans tous les domaines du programme Électricité durable et les indicateurs connexes, et donc améliorer leur indice de développement durable. De plus, nous nous attendons à ce que toutes les entreprises membres de l'ACÉ portent la marque d'entreprise Électricité durable, un titre qui a déjà été obtenu par plusieurs des grandes entreprises d'électricité. Nous encourageons aussi publiquement les entreprises non membres à envisager de remettre volontairement un rapport sur leur développement durable à l'ACÉ chaque année et à obtenir le titre d'entreprise Électricité durable, qui leur est offert qu'elles soient membres de l'ACÉ ou non. Notre souhait est de voir toutes les entreprises d'électricité du Canada adopter des approches globales et intégrées de développement durable, et, en retour, de voir le Canada devenir reconnu comme un chef de file mondial en la matière. Nous croyons que cet objectif est à notre portée.



L'honorable Mike Harcourt

Enfin, le comité exhorte les membres de l'ACÉ à définir et adopter conjointement un énoncé de politique ou une déclaration claires sur la tarification du carbone. Cette question est devenue une préoccupation importante au Canada et nécessite que les décideurs travaillent de concert pour mettre en place une tarification qui servira adéquatement les Canadiens et les autres pays du monde. Nous croyons également que les membres de l'ACÉ devraient travailler ensemble à définir un énoncé de politique clair sur le rôle que jouera l'électrification du transport sur l'évolution du secteur canadien de l'électricité.

L'honorable Mike Harcourt,
président Comité consultatif public du
programme Électricité durable de l'ACÉ



Membres du comité consultatif public

TABLE RONDE DE L'INDUSTRIE : PERSPECTIVES DE DURABILITÉ

L'ACÉ a invité quatre principaux dirigeants du secteur de l'électricité à partager leurs réflexions sur ce dont nous avons besoin pour construire un système électrique durable qui peut répondre de manière fiable aux besoins actuels et futurs des Canadiens en matière d'énergie.

Q : Quel est l'aspect le plus important à comprendre pour les Canadiens au sujet de l'avenir du système électrique du pays?

- LETHBRIDGE** : Renouveler et moderniser le système électrique nécessitera un échange significatif sur la façon dont les tarifs d'électricité sont définis et sur le rôle que les gouvernements et les organismes de réglementation jouent dans ce processus. Nous voulons nous assurer que les décisions en matière de politiques et de réglementation laissent davantage de place à l'innovation et à la durabilité, deux aspects qui profiteront à nos clients à long terme.
- CLARK** : Le Canada est doté d'un système électrique parmi les meilleurs au monde. Il alimente notre société et notre économie. Cependant, l'approvisionnement actuel en électricité et les infrastructures de livraison sont vieillissants, et de nouvelles installations sont nécessaires pour répondre aux demandes changeantes. Plus que jamais, le bien-être du Canada dépendra d'un approvisionnement sûr, fiable et durable en électricité.
- FREHLICH** : Le rôle du système électrique évolue plus vite que jamais. Par le passé, il était relativement simple : produire de l'énergie à des emplacements centraux et la transporter vers les clients par fils. Il s'agissait d'un réseau à sens unique, du fournisseur jusqu'au client. Cette réalité change rapidement : le réseau devient un genre « d'Internet d'électricité » bidirectionnel qui offre aux Canadiens plus de choix et de contrôle sur la façon dont l'énergie est fournie et consommée.
- ARSENAULT** : Les Canadiens devraient savoir que le système électrique de l'avenir sera un système intelligent, de bout en bout, qui tirera profit de nombreuses nouvelles technologies. Ce système nécessitera également un partenariat entre les entreprises d'électricité et leurs clients. Un client informé qui verra au-delà de sa propre facture jouera un rôle clé dans la diminution des pointes de consommation d'énergie, dans l'atténuation des coûts des nouvelles constructions, et dans l'amélioration de l'intégration des énergies renouvelables.



Ave Lethbridge,
vice-présidente directrice et chef des
Ressources humaines et de la sécurité,
Toronto Hydro Corporation



Colin Clark,
directeur technique,
Brookfield Renewable
Energy Group



Dennis Frehlich,
président-directeur général,
AltaLink



Lynn E. Arsenault,
vice-présidente du service
à la clientèle, Énergie NB



À quoi vous attendez-vous de la part de votre entreprise d'électricité? Faites-nous part de vos commentaires @CDNElectricity.

Q : Qu'est-ce qui est fait en ce moment — ou que faudrait-il faire — pour faciliter cette conversation avec vos clients?

 CLARK : Compte tenu de la complexité du système électrique, qui peut être bien mystérieux pour le public comme pour le gouvernement, il peut être difficile de présenter des arguments en faveur de nouveaux investissements dans le système. Pour s'attaquer à ce problème, le secteur a besoin d'utiliser des faits rigoureux et de communiquer efficacement, en entreprenant un véritable dialogue avec tous nos intervenants pour nous assurer que l'avenir de l'industrie est directement informé par l'opinion publique.

 FREHLICH : Parce qu'il est facile de tenir l'électricité pour acquise, le secteur doit mieux faire pour expliquer la valeur de l'électricité et la façon dont le réseau fournira cette valeur en étant le moteur d'un avenir différent. Dans ce contexte où nous commençons à décider à quel point nous souhaitons que notre électricité soit durable, les choix que nous faisons aujourd'hui définiront le rôle du réseau pour des décennies à venir.

 ARSENAULT: En même temps, nous devons reconnaître que cette valeur ne sera pas la même pour tout le monde. Le secteur devra mieux comprendre quel type de clients accorde réellement de la valeur au réseau, afin d'offrir des choix qui seront faciles à accéder et à comprendre.

Q : Quels changements en matière de réglementation ou de politiques seront nécessaires pour que le système évolue et s'adapte aux nouvelles technologies et aux nouveaux modèles de gestion?

 CLARK : Au fur et à mesure que le paysage environnemental, social et économique change, les entreprises d'électricité ne peuvent plus mettre en œuvre le modèle traditionnel selon lequel nous avons bâti le système. Les nouvelles politiques doivent tenir compte des délais de développement plus long et de l'augmentation des coûts d'investissement. Les nouveaux modèles de gestion doivent équilibrer les avantages des nouvelles technologies avec la valeur restante des systèmes existants. Les organismes de réglementation doivent aussi évaluer les avantages généraux des investissements prudents relativement à l'impact global sur les clients en termes de coûts.

 FREHLICH : Le défi consistera à apporter des changements aux règlements et aux politiques d'une manière qui permettra la prise de décisions futures et respectera les décisions passées en matière d'investissements. Les changements devront être intégrés à l'échelle de l'approvisionnement, de la consommation et du transport; les politiques devront offrir plus de choix et de souplesse aux clients, et encourager et aider le secteur à tirer profit de la valeur technique et économique des nouvelles technologies.

 ARSENAULT: Ce dont nous devons tenir compte et ce que nous devons améliorer, c'est une réglementation fondée sur le rendement qui garantira que les entreprises d'électricité seront rémunérées pour les efforts qu'elles déploient à tirer profit le plus possible de l'efficacité énergétique, de la réponse à la demande et de la production décentralisée. Le soutien des organismes de réglementation sera essentiel pour faire évoluer notre modèle de gestion de manière à devenir des fournisseurs d'énergie qui amélioreront la qualité de vie des gens.

Q : Comment le programme Électricité durable de l'ACÉ contribue-t-il à l'atteinte de ces objectifs?

- LETHBRIDGE** : J'adore la notion du résultat essentiel : offrir des avantages économiques, environnementaux et sociaux sans en sacrifier un type au profit d'un autre. C'est synonyme d'innovation d'une manière que tout le monde peut reconnaître, ce qui conduit à une meilleure prise de décisions. Le programme Électricité durable de l'ACÉ se veut une plateforme unifiée pour déclencher une conversation stratégique avec les intervenants. Les entreprises d'électricité peuvent apprendre les unes des autres et comparer les pratiques exemplaires, ce qui relève la barre pour le secteur en entier et profite à tous les Canadiens.
- CLARK** : Le programme Électricité durable est particulièrement efficace parce qu'il fournit des principes directeurs de développement durable qui sont renforcés par des indicateurs clés de rendement en matière de durabilité, examinés par un comité consultatif public indépendant et vérifiés par un vérificateur externe. Le développement durable est un impératif pour toutes les entreprises du Canada. Le secteur de l'électricité ne peut s'attendre à relever les défis de l'avenir sans se pencher sur le développement durable et sans travailler en partenariat avec ses intervenants.
- FREHLICH** : Le programme garde notre industrie axée sur l'objectif à long terme de la durabilité en définissant une marche à suivre équilibrée en matière de mesures sociales, environnementales et économiques. Notre engagement collectif à progresser comme industrie et à nous mettre au défi de montrer que nous réalisons des progrès mesurables dans ces domaines continuera de nous mener vers la création d'un réseau durable d'électricité à l'avenir.

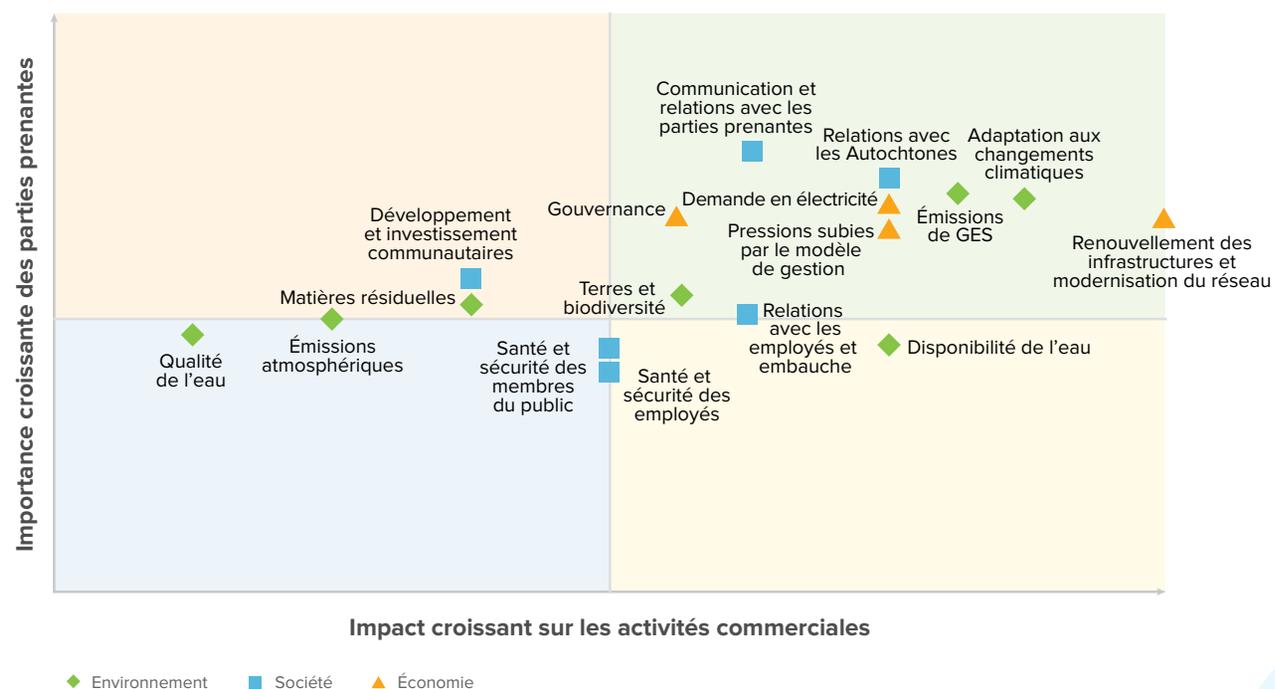
Q : De quelle manière, à votre avis, le secteur de l'électricité fournit-il de la valeur aux Canadiens?

- LETHBRIDGE** : Aujourd'hui, au cœur des activités des entreprises d'électricité, nous gardons les lumières allumées et fournissons un approvisionnement sécuritaire et fiable d'électricité directement à chacun de nos clients. Ça, nous le faisons très bien. Là où nous offrirons le plus de valeur aux Canadiens, par contre, c'est en nous concentrant sur le long terme et en planifiant de manière à répondre aux besoins en électricité actuels et futurs de manière durable.
- FREHLICH** : Le secteur de l'électricité offre une véritable valeur aux Canadiens chaque jour, voire chaque seconde. Il jouera un rôle de premier plan dans l'offre de valeur à l'avenir en fournissant de l'électricité à plus faible carbone, en offrant plus d'options d'utilisation de moyens de transport écologique comme les véhicules électricité, et en offrant la possibilité d'emmagasiner de l'électricité lorsque les prix sont bas pour l'utiliser plus tard, au besoin. Je suis persuadé qu'il existe une valeur non exploitée qu'on ne peut même pas encore imaginer.
- ARSENAULT** : Nous offrons de la valeur en fournissant, de manière fiable et à des tarifs peu élevés, de l'électricité provenant principalement de sources à zéro émission. Malheureusement, tout cela est tenu pour acquis comme un service invisible.

ÉVALUATION DE L'IMPORTANCE DES ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2014 a marqué le cinquième anniversaire du programme Électricité durable, ce qui nous a donné l'occasion de réfléchir aux fondements du programme et de travailler à consolider davantage nos réalisations et ses principales composantes. Cet examen comprenait la mise en service d'une évaluation de l'importance des enjeux en matière de développement durable, afin de nous assurer que les domaines ciblés par le programme et le rapport annuel reflètent les questions de développement durable qui revêtent la plus grande importance pour les intervenants du secteur national de l'électricité. Les commentaires des intervenants nous ont permis de cerner les enjeux suivants en matière de développement durable dans notre secteur (**Figure 1**).

Figure 1 **Matrice de l'importance des enjeux**



Cette matrice offre de la rétroaction sur les enjeux de développement durable les plus importants aux yeux des intervenants et sur les répercussions commerciales de ces enjeux. L'ACÉ a utilisé cette matrice pour raffiner davantage la politique de développement durable et de responsabilité des entreprises et les indicateurs de rendement. Certains des nouveaux indicateurs de rendement découlant de cette évaluation de l'importance des enjeux sont toujours en cours de création et feront l'objet de rapports dans les années à venir.



Nouveau développement durable – politique de responsabilité des entreprises

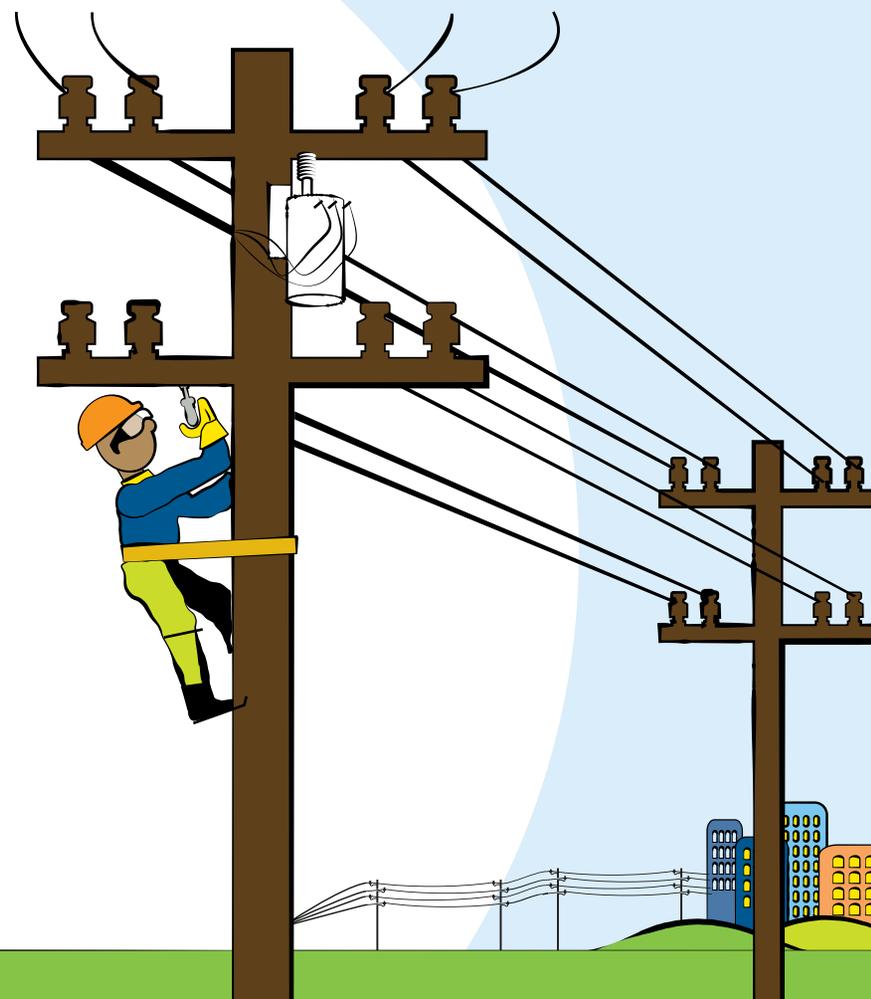
FAITS SAILLANTS DU RENDEMENT DES MEMBRES DE L'ACÉ¹

PRODUCTION NETTE PAR SOURCE D'ÉNERGIE (GIGAWATTHEURES)

| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|---|----------------|----------------|---------------|---|
|  Charbon | 39 099 | 42 868 | -8,8 % | ▼ |
|  Pétrole | 2 099 | 1 994 | 5,3 % | ▲ |
|  Diesel | 308 | 283 | 8,8 % | ▲ |
|  Gaz naturel ² | 13 724 | 13 946 | -1,6 % | ▼ |
|  Hydroélectricité | 165 607 | 171 641 | -3,5 % | ▼ |
|  Énergie nucléaire | 52 786 | 48 815 | 8,1 % | ▲ |
|  Autres énergies renouvelables | 4 901 | 4 585 | 6,9 % | ▲ |
| PRODUCTION NETTE TOTALE | 278 525 | 284 133 | -2,0 % | ▼ |
|  Énergie renouvelable achetée à des entreprises non membres de l'ACÉ | 7 409 | 5 707 | 29,8 % | ▲ |
|  Énergie non renouvelable achetée à des entreprises non membres de l'ACÉ | 11 580 | – | – | ○ |

LIGNES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION (EN KILOMÈTRES)

| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|--|---------|---------|--------------|---|
| Longueur totale des lignes de distribution | 714 836 | 705 807 | 1,3 % | ▲ |
| Longueur totale des lignes de transport | 117 936 | 117 569 | 0,3 % | ▲ |



¹ Certaines des données de rendement de 2013 peuvent avoir changé depuis la publication du dernier rapport annuel en raison de changements soumis par les membres en 2014. En outre, certains indicateurs peuvent avoir changé à la lumière de l'évaluation de l'importance.





ENVIRONNEMENT

● amélioration ● recul ● aucun changement

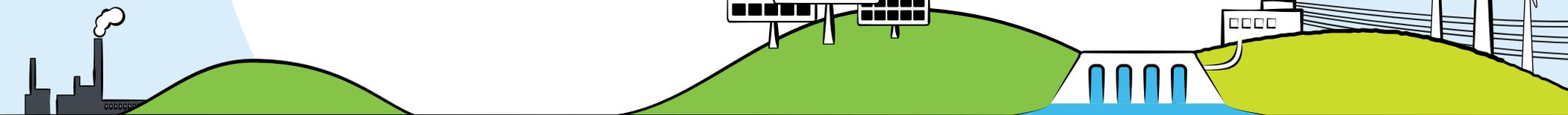
| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|--|--------|--------|----------------|---|
| Total des émissions annuelles brutes de dioxyde de soufre (en milliers de tonnes) ^{2,3} | 218,05 | 241,52 | -9,7 % | ✓ |
| Intensité nette fossile du dioxyde de soufre (en tonnes/GWh) ⁴ | 3,95 | 4,09 | -3,4 % | ✓ |
| Intensité nette du réseau en dioxyde de soufre (en tonnes/GWh) ^{3,4} | 0,78 | 0,85 | -8,2 % | ✓ |
| Total des émissions annuelles brutes d'oxyde d'azote (en milliers de tonnes) ^{2,3} | 101,10 | 105,63 | -4,3 % | ✓ |
| Intensité nette fossile de l'oxyde d'azote (en tonnes/GWh) ⁴ | 1,81 | 1,79 | 1,1 % | ▲ |
| Intensité nette du réseau en oxyde d'azote (en tonnes/GWh) ^{3,4} | 0,36 | 0,37 | -2,7 % | ✓ |
| Total des émissions annuelles brutes de mercure (en kg) | 567,84 | 672,69 | -15,6 % | ✓ |
| Intensité nette de mercure – production à partir du charbon (en kg/TWh) ⁴ | 14,33 | 15,69 | -8,7 % | ✓ |
| Intensité nette de mercure – système (en kg/TWh) ⁴ | 2,04 | 2,37 | -13,9 % | ✓ |

| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|--|--------|--------|----------------|---|
| Total annuel des émissions brutes directes d'équivalent-dioxyde de carbone résultant de la production fossile (en milliers de tonnes) ^{2,3} | 47,26 | 50,16 | -5,8 % | ✓ |
| Intensité nette fossile d'équivalent-dioxyde de carbone (en tonnes/GWh) ⁴ | 855,70 | 848,88 | 0,8 % | ▲ |
| Intensité nette fossile d'équivalent-dioxyde de carbone (en tonnes/GWh) ^{3,4} | 170,00 | 176,54 | -3,7 % | ✓ |
| Nombre de déversements prioritaires ³ | 151 | 129 | 17,1 % | ▲ |
| Total de l'hexafluorure de soufre utilisé pour des besoins d'entretien (en kilogrammes) ³ | 4 673 | 6 617 | -29,4 % | ✓ |
| Entreprises ayant un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001:2004 (en %) ³ | 87 | 87 | 0 % | ○ |

² La production de gaz naturel et les émissions de SO₂, NO_x, et CO₂ de 2014 comprennent une propriété de 50 pour cent d'Ontario Power Generation Inc. dans les installations de Portlands Energy Centre (Toronto) et de Brighton Beach (Windsor). Les autres propriétaires, soit TransCanada (Portlands) et ATCO Power (Brighton) n'ont pas produit de rapport sur les 50 pour cent restants de la production d'énergie et les émissions qui y sont liées.

³ Ces indicateurs sont inclus dans l'indice de développement durable (IDD).

⁴ Les calculs d'intensité sont fondés sur le total des émissions, divisé par la production nette au moyen de combustibles fossiles et la production nette du système.





SOCIÉTÉ

| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|---|-------|-------|----------------|---|
| Taux de fréquence de toutes les blessures et maladies (blessures par 200 000 heures) ^{3, 5} | 1,59 | 1,72 | -7,6 % | ✓ |
| Taux de fréquence des blessures invalidantes (blessures invalidantes par 200 000 heures) ^{3, 5} | 0,70 | 0,73 | -4,1 % | ✓ |
| Taux de gravité des blessures invalidantes (jours civils perdus par 200 000 heures) ^{3, 5} | 16,73 | 19,49 | -14,2 % | ✓ |
| Entreprises ayant un engagement envers la non-discrimination (en %) | 97 | – | – | ⊖ |
| Entreprises ayant une politique formelle de mobilisation des intervenants (en %) ³ | 90 | 77 | 16,9 % | ▲ |
| Entreprises ayant des programmes de diversité (en %) | 57 | 37 | 54,1 % | ▲ |
| Entreprises produisant des rapports sur leur rendement en matière de développement durable (en %) ³ | 67 | 57 | 17,5 % | ▲ |
| Entreprises ayant des procédures nécessitant une consultation ou une mobilisation rapide des peuples autochtones (en %) ³ | 100 | 100 | 0 % | ⊖ |
| Entreprises ayant des procédures garantissant que de la formation et des possibilités d'emploi sont offertes aux employés autochtones (en %) ³ | 67 | 63 | 6,4 % | ▲ |



ÉCONOMIE

| | 2014 | 2013 | ÉCART (EN %) | |
|---|-----------|-----------|----------------|---|
| Valeur totale des dons de bienfaisance des entreprises (en millions de \$) ³ | 27,517 | 33,696 | -18,3 % | ✓ |
| Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de production (en milliards de \$) ³ | 4,104 | 5,246 | -21,8 % | ✓ |
| Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de transport (en milliards de \$) ³ | 6,034 | 5,704 | 5,8 % | ▲ |
| Total des dépenses en immobilisations pour la construction/rénovation d'infrastructures de transport (en milliards de \$) ³ | 2,988 | 3,295 | -9,3 % | ✓ |
| Indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI) à l'exclusion des événements météorologiques importants (durée en heures) ^{3, 6} | 5,1 | 5,9 | -13,6 % | ✓ |
| Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI) à l'exclusion des événements météorologiques importants (interruptions par client) ^{3, 6} | 2,3 | 2,5 | -8,0 % | ✓ |
| Énergie totale économisée par l'entremise de projets de conservation de l'énergie (en MWh) | 1 087 445 | 1 688 946 | -35,6 % | ✓ |

⁵ Ces chiffres tiennent aussi compte des résultats d'Hydro-Québec en matière de sécurité dans le cadre de ses activités de production, de transport et de distribution.

⁶ Ces chiffres tiennent aussi compte des données de la ville de Red Deer Electric Light and Power, d'Enersource Hydro Mississauga, d'Hydro-Québec, de Newmarket-Tay Power Distribution Itée, de Northland Utilities, d'Oshawa PUC Networks, de PowerStream inc., de St. Thomas Energy, de Veridian Connections, de Waterloo North Hydro, d'ATCO Electric Yukon et de London Hydro.

IDD INDICE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (IDD)

L'ACÉ utilise un indice de développement durable (IDD) pour mesurer le rendement global en matière de développement durable de ses entreprises d'électricité membres. L'IDD offre un aperçu de haut niveau du rendement en matière de développement durable de l'entreprise au cours des cinq dernières années, comparativement à l'année de référence 2008-2009. Le calcul de l'IDD donne un pointage entre -100 et +100 déterminé par le niveau de rendement dans

les trois piliers du développement durable (piliers environnemental, social et économique) relativement à l'année de référence. Bien que les différentes tendances en matière de développement durable aient varié au fil des ans, le rendement global des entreprises d'électricité membres de l'ACÉ continue d'être associé à un pointage positif d'IDD, comme montré à la **figure 2** ci-dessous.



Vue de la centrale hydroélectrique d'Aubrey de Brookfield Renewable Energy Group, située en Ontario.
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Brookfield Renewable Energy Group.

Figure 2 **Indice de développement durable entre 2010 et 2014, rendement relatif à l'année de référence de 2008-2009**

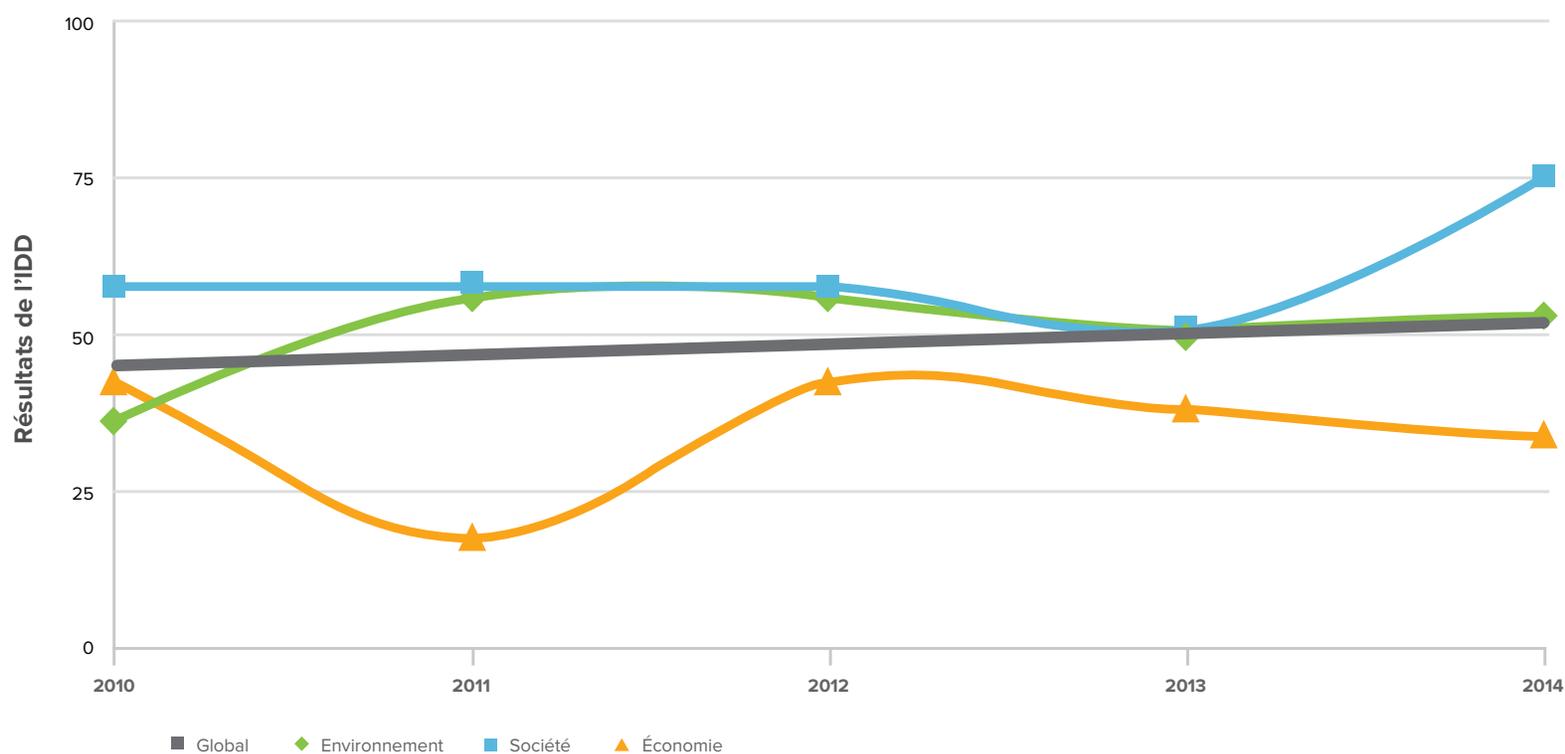


Tableau 1 Échantillon d'indicateurs de rendement ayant les contributions positive et négative les plus élevées à l'indice de développement durable

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|--|--|--|---|
| Mesures ayant la contribution positive la plus élevée | Participation avec les communautés autochtones pendant la planification et le développement du projet | Émissions de dioxyde de soufre | Dons à des organismes caritatifs | Émissions de dioxyde de soufre | Émissions de dioxyde de soufre |
| | Investissement dans l'infrastructure de production | Investissement dans l'infrastructure de production | Investissement dans l'infrastructure de production | Investissement dans l'infrastructure de production | Toutes blessures et maladies Fréquence |
| Mesures ayant la contribution négative la plus élevée | Déversements prioritaires | Indice de durée d'interruption moyenne du système | SEG conforme à l'ISO | Déversements prioritaires | Déversements prioritaires |
| | Politique formelle de consultation des intervenants | Indice de fréquence moyenne des interruptions de service | Indice de fréquence moyenne des interruptions de service | Indice de durée d'interruption moyenne du système | Indice de durée d'interruption moyenne du système |

Remarque : L'année de référence de l'IDD n'est plus l'exercice 2007-2008, comme c'était le cas dans le rapport précédent, mais l'exercice 2008-2009, afin de mieux rendre compte de l'évolution du rendement du secteur en matière de développement durable au cours des cinq dernières années.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT DE L'IDD POUR 2010-2014



Environnement

Le rendement des membres de l'ACÉ en matière d'environnement au cours des cinq dernières années a été généralement positif, principalement en raison de la réduction continue des émissions découlant du démantèlement des centrales au charbon dans plusieurs provinces, du passage à des installations au gaz naturel à haute efficacité, et aux investissements dans des sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. Comme indiqué dans le **Tableau 1**, un domaine qui continue d'avoir une incidence négative sur l'IDD est celui des déversements prioritaires, bien que la majorité d'entre eux soient limités à quelques entreprises membres. Bien que ces entreprises prennent des mesures immédiates pour nettoyer les zones touchées, des défis persistent dans ce domaine, notamment de l'équipement vieillissant, des conditions météorologiques violentes, et, dans certains cas, du vandalisme. Ces entreprises s'efforcent à diminuer le nombre de déversements prioritaires au moyen de nouveaux investissements, notamment dans des systèmes de confinement secondaire pour les déversements.



Société

Des trois piliers du programme, c'est dans le pilier social que les membres de l'ACÉ ont obtenu le meilleur rendement pour l'IDD, exception faite du bref déclin de rendement en 2013. Le rendement dans ce domaine a rebondi en 2014 grâce à une diminution du nombre de blessures liées aux employés et de la gravité de ces blessures. Les engagements formels à consulter les communautés autochtones et les intervenants ont également contribué à améliorer le pointage global dans la catégorie « société » de l'IDD.



Économie

Le rendement économique des membres de l'ACÉ est celui qui a connu le plus de fluctuation au cours des cinq dernières années, principalement en raison de la fréquence et de la durée imprévisibles des pannes, ainsi que des niveaux variables d'investissement dans de nouvelles infrastructures et des infrastructures remises à neuf en fonction des cycles des projets. Bien que la fréquence et la durée des pannes aient eu des répercussions considérables sur le pointage économique de l'IDD au cours des dernières années, les niveaux de fréquence et de durée se sont tous deux améliorés en 2014 comparativement à l'année précédente; cependant, si on les compare à l'année de référence de l'IDD, le rendement a encore eu une incidence négative (voir le **tableau 1**).



RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL

Offrir de la valeur en atténuant les impacts environnementaux

Les membres de l'ACÉ sont engagés à diminuer les impacts environnementaux nuisibles en investissant dans des technologies de réduction des émissions, dans les sources d'énergie renouvelable, dans la gestion des écosystèmes et dans les pratiques avancées de gestion de l'environnement. Ces mesures, combinées à des partenariats avec les intervenants, peuvent conduire à des résultats favorables pour les communautés et leur environnement.

Total des émissions de NO_x :

DIMINUTION DE 4,3 % ✓

Total des émissions d'éq. CO₂ provenant de la production au moyen de combustibles fossiles :

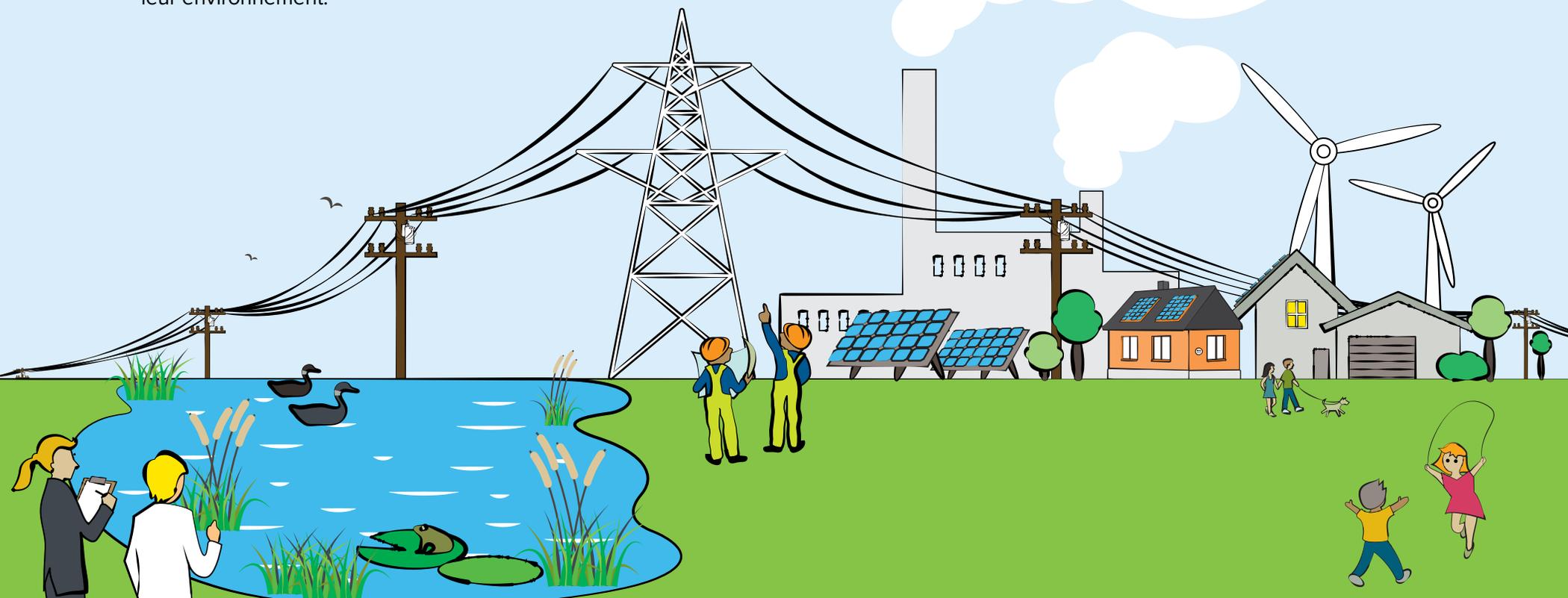
DIMINUTION DE 5,8 % ✓

Total des émissions de SO₂ :

DIMINUTION DE 9,7 % ✓

Total des émissions de mercure :

DIMINUTION DE 15,6 % ✓



« Dès l'automne, nous commençons à avoir des signes encourageants que les trembles avaient élu domicile sur le site et continueraient de grandir. »

Eckehart Marenholtz
Forestier professionnel inscrit



CAPITAL POWER

De mine de charbon à terre agricole : offrir de la valeur par la réhabilitation

La mine Genesee près de Warburg, en Alberta, a alimenté la station Genesee de production au charbon de Capital Power Corporation pendant plus de deux décennies. Alors que des parties de la mine atteignent la fin de leur durée de vie, Capital Power s'est engagée à réhabiliter les terres pour en faire une combinaison de terres agricoles fertiles et d'habitat faunique, rétablissant le paysage local à ses conditions d'avant les activités minières pour qu'il soit de nouveau utilisé par les gens comme par les animaux.

Le plan de réhabilitation continue de Capital Power pour la mine n'inclut pas seulement la reforestation, mais aussi la restauration des terres humides et des criques, la création de corridors et la location des terres réhabilitées à des agriculteurs locaux. Le plus grand défi qui attend ce projet, toutefois, est le fait que la mine a été construite sur d'anciennes terres agricoles; son utilisation agricole passée a amené un certain nombre d'espèces de mauvaises herbes, qui pourraient nuire au succès d'une plantation d'arbres à grande échelle.

Pour surmonter cet obstacle, Capital Power a commencé à cofinancer des

projets de recherche en reforestation et en plantation d'arbres de l'université d'Alberta en 2008. Cet investissement a porté des fruits l'an dernier avec la création des terres humides de l'Est, une zone de terres humides à espèces indigènes au cœur de la partie réhabilitée de la mine Genesee, où plus de 30 500 arbres ont été plantés sur 7,5 hectares de terres.

Les terres humides de l'Est servent également de zone d'essai sur le terrain pour adapter divers systèmes de reforestation aux conditions uniques du sol autour de la mine, des recherches essentielles pour créer une zone naturelle qui deviendra un jour une forêt indigène. Les traitements faisant l'objet d'essais comprennent une couverture végétale éliminant les mauvaises herbes (par exemple, du paillis récupéré lors des activités de défrichage et du paillis de film plastique biodégradable horticole) et l'utilisation de grand matériel de reproduction, comme des troncs de peupliers et des trembles à racines nues.

Après la première saison de pousse, en 2014, les arbres se sont très bien établis. De nettes différences ont également été observées entre les traitements

mis à l'essai : le paillis récupéré a offert à la fois la meilleure élimination des mauvaises herbes et la surface de sol à l'apparence la plus naturelle. Dame Nature a également donné un coup de main.

« Nous avons eu de bonnes conditions et des pluies fréquentes tout au long de l'été, indique Eckehart Marenholtz, forestier professionnel inscrit et expert-conseil en reforestation auprès de Capital Power. « Dès l'automne, nous commençons à avoir des signes encourageants que les trembles avaient élu domicile sur le site et continueraient de grandir. »

À partir d'aujourd'hui, les terres humides de l'Est fourniront de précieux renseignements pour la conception d'un système de reforestation de zone naturelle à la mine de Genesee, ainsi que pour d'autres projets de réhabilitation semblables ailleurs au pays. Qui plus est, au fur et à mesure que les espèces sauvages reviendront dans cette zone et que les agriculteurs locaux pourront utiliser les terres réhabilitées pour faire pousser des cultures comme le canola, l'orge, le blé et la luzerne, ce projet offrira une valeur croissante aux écosystèmes et à l'économie de la région.



Plus de 30 500 arbres ont été plantés sur les basses terres et les hautes terres entourant un lac dans le cadre du projet de réhabilitation de la mine de Genesee de Capital Power. Une parcelle recouverte de paillis récupéré, avec le lac en arrière-plan, montre les trembles et les épinettes blanches un mois après leur plantation. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*



Un planteur d'arbres de Chickadee Reclamation plante des gaules de trembles à racines nues dans le cadre des initiatives novatrices de réhabilitation de Capital Power (le poste de production de Genesee est montré en arrière-plan). *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*



PRINCIPE 1 : INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

Gérer ses installations et ses activités selon une optique axée sur le risque visant à réduire le plus possible les effets des activités humaines sur l'environnement (air, terre et eau) et à favoriser la protection des écosystèmes ainsi que de la biodiversité.

Systèmes de gestion de l'environnement et conformité à la réglementation

La mise en place de systèmes de gestion de l'environnement (SEG) conformes à la norme ISO 14001:2004 est une exigence obligatoire du programme Électricité durable de l'ACÉ, étant donné qu'il s'agit d'un cadre efficace pour l'identification et la gestion des impacts environnementaux du secteur. À la fin de 2014, 87 pour cent des entreprises d'électricité membres de l'ACÉ avaient un SEG en place qui était conforme à la norme ISO 14001:2004 - le même pourcentage que celui déclaré en 2013 (voir le **tableau 2**). Les membres de l'ACÉ qui ne possèdent pas de SEG entièrement conforme sont soit en cours de perfectionnement de leur système actuel, soit en cours de mise en place d'un nouveau système. L'ACÉ s'attend à ce que les entreprises restantes mettent entièrement en place leurs nouveaux systèmes au cours des prochaines années.

Un SEG offre également un cadre directeur permettant d'identifier les exigences légales en matière d'environnement. En 2014, une seule entreprise membre de l'ACÉ a déclaré avoir reçu une amende de non-conformité pour avoir enfreint les lois et règlements fédéraux, provinciaux ou territoriaux. Cependant, plusieurs entreprises membres ont également reçu neuf avis et ordonnances de non-conformité en raison d'infractions mineures. Elles ont alors pris des mesures immédiates pour les corriger.

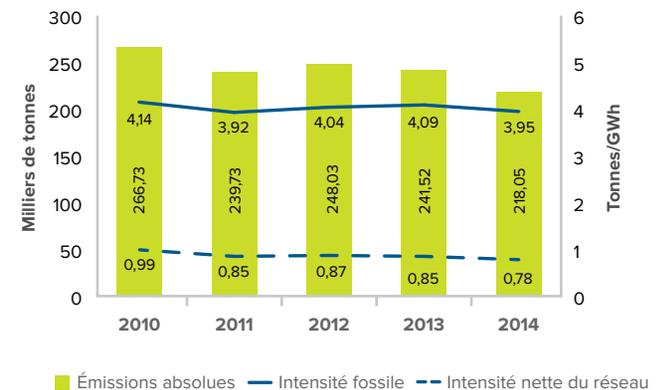
Émissions atmosphériques

La contribution du secteur aux émissions atmosphériques à l'échelle nationale est en baisse constante, permettant ainsi de réduire le smog et ses impacts sur la santé. Comparativement à l'année 2000, les émissions de dioxyde de soufre (SO₂), d'oxyde d'azote (NO_x) et de mercure du secteur de l'électricité ont toutes diminué d'un peu plus de 50 pour cent. En 2013 (données les plus récentes d'Environnement Canada), le secteur de l'électricité était responsable

Tableau 2 Mise en place de systèmes de gestion de l'environnement conformes à la norme ISO 14001:2004

| | 2013 | 2014 |
|--|------|------|
| Entreprises d'électricité membres de l'ACÉ possédant un SEG conforme à la norme ISO 14001 : 2004 | 87 % | 87 % |

Figure 3 Émissions de SO₂ et intensité



de 22,6 pour cent des émissions de SO₂ (277,90 milliers de tonnes), 7,8 pour cent des émissions de NO_x (161,02 milliers de tonnes) et 22,6 pour cent des émissions de mercure (895,08 kg) au Canada.⁷

En 2014, les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ étaient responsables de 218,05 milliers de tonnes de SO₂, 101,10 milliers de tonnes de NO_x et 567,84 kg de mercure, des diminutions respectives de 9,7 pour cent, 4,3 pour cent et 15,6 pour cent relativement au niveau de rendement de 2013 (voir les **figures 3, 4 et 5**). L'intensité nette du système (tous types de production confondus) a aussi légèrement diminué pour toutes les émissions atmosphériques, bien que l'intensité nette de NO_x pour les systèmes de production à combustibles fossiles ait un peu augmenté en raison de l'utilisation de centrales intensives à plus grandes émissions pour répondre à des pointes de demande.

Le déclin continu des émissions atmosphériques découle d'un certain nombre de facteurs, notamment le démantèlement de centrales au charbon dans plusieurs provinces (l'Ontario ayant fait la contribution la plus importante), l'utilisation accrue du gaz naturel en Alberta, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, et l'intégration accrue des énergies renouvelables dans la combinaison nationale de carburants. L'ACÉ et ses membres producteurs d'électricité continuent de collaborer avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer davantage le cadre réglementaire des émissions atmosphériques.

Dans un contexte où les centrales existantes sont mises hors service et que de nouvelles technologies deviennent plus viables sur le plan économique, les entreprises d'électricité commenceront à investir dans des installations et des processus de pointe pour diminuer encore plus leurs émissions. Par exemple, Ontario Power Generation Inc. (OPG) a converti deux de ses centrales au charbon en centrales de biomasse, qui émettent environ 75 pour cent moins de NO_x que le charbon et ne produisent presque aucune émission de SO₂. D'autres entreprises, notamment ATCO Power, continuent de diminuer leurs émissions de manière incrémentielle en conservant leurs niveaux d'activité, grâce à des projets d'optimisation de la combustion, tout en continuant d'évaluer d'autres solutions optimales pour la production future d'électricité.

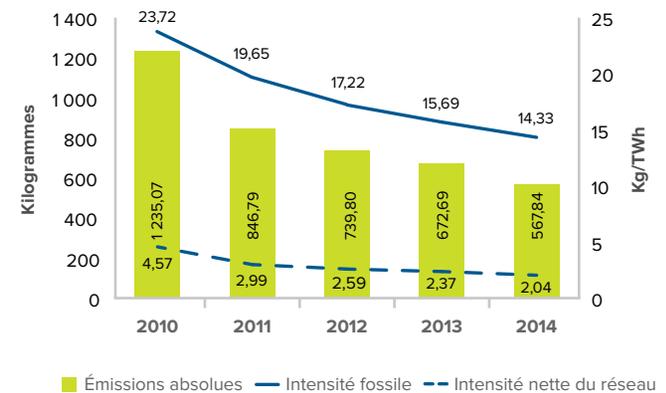
Protection de l'écosystème et diversité biologique

Les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ prennent des mesures proactives pour comprendre, minimiser et gérer les impacts environnementaux éventuels de leurs activités par l'entremise d'une collaboration avec le gouvernement, les offices de protection de la nature, les groupes autochtones, les milieux universitaires et les autres intervenants. En 2014, on a compté, parmi ces mesures, la mise en place de plans de protection des oiseaux visant à diminuer les collisions d'oiseaux avec les lignes électriques, la création d'un partenariat avec des groupes de conservation comme Canards Illimités

Figure 4 Émissions de NO_x et intensité



Figure 5 Émissions de mercure et intensité





La centrale de biomasse d'Atitokan d'Ontario Power Generation est la plus grande centrale, en termes de puissance, fonctionnant entièrement avec la biomasse en Amérique du Nord. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation Inc.

Canada pour réhabiliter des terres humides et d'autres habitats d'espèces sauvages, et l'utilisation de nouvelles techniques de construction novatrices permettant de réduire l'espace et les structures nécessaires pour les emprises des lignes de transport. Parallèlement à ces efforts, l'ACÉ et ses membres continuent de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres intervenants pour améliorer le cadre réglementaire lié à la conservation des espèces et à l'évaluation environnementale.

Déversements prioritaires

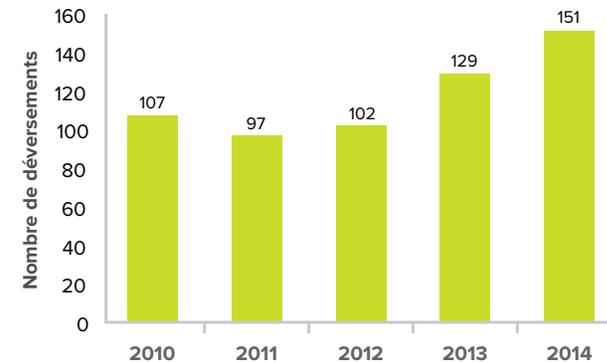
Les déversements prioritaires sont des déversements de plus de 500 litres de pétrole qui contiennent plus d'un gramme de biphényles polychlorés (BPC) et n'importe quel volume de substance

à base de pétrole ou contaminée par des BPC qui pénètre dans une étendue d'eau. Compte tenu du potentiel d'impacts environnementaux nuisibles des déversements prioritaires, l'ACÉ surveille étroitement le nombre de déversements déclarés par ses membres chaque année et les mesures prises pour y remédier. Comme le montre la **figure 6**, un total de 151 déversements prioritaires a été déclaré en 2014, ce qui représente une augmentation de 17,1 pour cent par rapport à 2013.

Comme ces déversements peuvent découler d'une grande variété de causes, notamment des transformateurs vieillissants, de l'équipement non étanche, des incidents liés à la météo et des actes de vandalisme, prévenir

ces déversements reste un défi, malgré l'utilisation d'inspections et d'évaluations proactives. Heureusement, la majorité de ces déversements se limitent à seulement quelques entreprises membres, et, dans chacun des cas, ces entreprises prennent des mesures conformes à toutes les procédures et exigences réglementaires en vigueur pour s'assurer que le nettoyage est correctement effectué et pour minimiser les effets nuisibles possibles sur l'environnement. Pour diminuer le nombre total de déversements et mitiger leurs impacts, les membres de l'ACÉ éliminent progressivement leur vieil équipement, investissent dans des formations d'intervention d'urgence en cas de déversement, et installent des systèmes de confinement secondaire des liquides.

Figure 6 **Déversements prioritaires annuels**





PRINCIPE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ATTÉNUATION DE SES EFFETS

Réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les installations et les activités et s'adapter aux effets nuisibles du changement climatique sur les infrastructures d'électricité.

Émissions de gaz à effet de serre

Actuellement responsable d'environ 12 pour cent des émissions de GES au Canada, le secteur de l'électricité a considérablement diminué son empreinte carbone – environ 45 millions de tonnes (Mt) depuis l'an 2000.⁸ L'élimination de plus de 7 000 MW d'électricité produite au charbon par l'OPG à elle seule a aidé le secteur à réduire ses émissions de GES de près de 25 Mt par année, faisant de cette initiative l'une des plus importantes jamais entreprises en matière de changement climatique en Amérique du Nord. En fait, 99,7 pour cent de l'électricité produite par OPG est maintenant sans GES et sans polluants atmosphériques, ce qui aide à conserver les réductions d'émissions obtenues grâce à sa stratégie de retrait des centrales au charbon. OPG et les autres entreprises d'électricité membres de l'ACÉ ailleurs au pays font également d'importants

investissements dans de nouvelles installations de production d'électricité, notamment des grandes centrales hydroélectriques et des barrages hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens, des parcs solaires, des centrales alimentées à la biomasse ou au gaz naturel, et des appareils de captage de CO₂ permettant de réduire leur empreinte carbone globale. Par exemple, le système de captage et de stockage de CO₂ (SCS) de la centrale de Boundary Dam de SaskPower, qui a une puissance de 110 MW, a été mis en service en 2014, ce qui a également facilité le démantèlement d'une centrale vieillissante de 65 MW au poste de Boundary Dam.

En 2014, les émissions d'équivalent de CO₂ provenant des entreprises d'électricité membres de l'ACÉ sont passées à 47,26 Mt, une diminution de 5,8 pour cent par rapport à 2013 (voir la **figure 7**). L'intensité nette d'éq. CO₂ du système a également

Figure 7 Émissions d'éq. CO₂ et intensité



Centrale électrique Seven Sisters sur la rivière Winnipeg.
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Manitoba Hydro.



Un employé d'Hydro Ottawa s'emploie à dégager en toute sécurité des branches tombées sur des lignes électriques. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Hydro Ottawa.

diminué, passant à 170,00 tonnes/GWh, une réduction de 3,7 pour cent par rapport au niveau de 2013. Cependant, l'intensité nette d'éq. CO₂ provenant de systèmes à combustibles fossiles a légèrement augmenté par rapport au niveau de 2013 (0,8 pour cent), atteignant 855,70 tonnes/GWh en 2014. Bien que la tendance d'une année à l'autre continuera de fluctuer à court terme, de nouveaux investissements dans la production d'électricité à faibles émissions, l'achat d'énergie renouvelable provenant d'autres fournisseurs et la mise hors service de centrales diminueront davantage la contribution du secteur aux émissions de GES.

Adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes continueront d'avoir des répercussions considérables sur la fiabilité et la résilience à long terme des systèmes de production, de transport et de distribution de l'électricité au Canada. Plus précisément, la variation saisonnière des précipitations, de la température, de l'évaporation et des niveaux des lacs – et l'écart de ces valeurs par rapport à leurs plages normales – est le principal élément de préoccupation. En 2014, 63 pour cent des membres de l'ACÉ ont souligné que les changements climatiques représentent un risque pour leur entreprise.

Pour s'attaquer à ce problème, les membres de l'ACÉ travaillent actuellement à concevoir un gabarit propre au secteur pour la création de plans d'adaptation aux changements climatiques. Plusieurs entreprises membres ont également pris des mesures en 2014 pour évaluer les vulnérabilités éventuelles propres à leurs activités, notamment le risque accru lié à la fonte des glaciers et du manteau neigeux en Colombie-Britannique ou les tempêtes de neige plus violentes dans les provinces de l'Atlantique. De plus, certains membres travaillent de concert avec le gouvernement et des partenaires du milieu universitaire pour faire des recherches sur divers scénarios de changements climatiques et leurs répercussions sur les demandes futures en énergie dans les secteurs qu'ils desservent.



NOUVELLES INITIATIVES

Une approche progressive du défrichage chez Columbia Power

Lorsqu'une ligne de transport est mise en place, la végétation est généralement coupée à ras le sol, ne laissant alors que de l'herbage. Pour le projet d'agrandissement de Waneta, Columbia Power Corp a défriché le tracé de la ligne de 10 km d'une manière qui profite directement aux espèces sauvages et aux espèces à risque. Plutôt que de retirer tous les arbres et arbustes, l'entreprise n'a enlevé que les plus gros arbres et la strate arbustive a été largement laissée intacte le long de la ligne. Les arbres à valeur faunique ont soit été laissés en place, soit plantés chaque fois que possible. Cette approche a permis de préserver l'habitat d'un certain nombre d'espèces rares dans la région de Waneta, notamment les parulines polyglottes, les scinques de l'Ouest et les boas caoutchoucs. En prime, toutes les espèces de plantes inscrites ont été étiquetées avant le défrichage et protégées pendant la construction, ce qui n'a entraîné aucune perte nette du nombre de plantes rares le long de la ligne.



Les arbres et les vers de terre (montrés ci-dessus) permettent à la zone défrichée de manière sélective pour la ligne de transport d'être encore habitable pour les espèces rares d'oiseaux. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Columbia Power Corporation.*

Ontario Power Generation fermement engagée envers la bioénergie

Ontario Power Generation Inc. (OPG) est un chef de file en production d'énergie à partir d'une biomasse renouvelable à base de plantes. La centrale de production d'Atikokan a été convertie de l'alimentation en charbon à l'alimentation en biomasse en juillet 2014 – ce qui en fait la plus importante centrale alimentée à 100 pour cent par la biomasse en Amérique du Nord – et, en janvier 2015, la centrale électrique de Thunder Bay a été convertie de la même manière. OPG a également investi dans le nouveau centre de recherche et d'apprentissage sur la bioénergie du Confederation College de Thunder Bay, qui fournit de l'énergie renouvelable au collège tout en offrant des occasions de formation pratique et de recherche appliquée dans le domaine de la bioénergie.



Le centre de recherche et d'apprentissage sur la bioénergie d'Ontario Power Generation, le premier du genre en Ontario, propose aux étudiants en bioénergie du Confederation College des formations pratiques dans leur domaine. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation inc.*

Écrire l'histoire avec le projet de captage et de stockage du CO₂ de SaskPower

Le projet de captage et de stockage du CO₂ (CSC) de la centrale de Boundary Dam de SaskPower est le premier système commercial de CSC installé dans une centrale alimentée au charbon. En ayant reconstruit d'anciennes installations en fin de vie pour y intégrer une technologie de CSC, SaskPower peut produire de l'électricité 10 fois plus propre que celle provenant des centrales au charbon traditionnelles. Au fur et à mesure que le processus de CSC deviendra actif, puis entièrement fonctionnel, il captera 90 pour cent du dioxyde de carbone et 100 pour cent du dioxyde de soufre, qui pourront ensuite être réutilisés à des fins de recherches et à des fins industrielles.



L'intérieur des installations de captage et de stockage du CO₂ (CSC) de SaskPower, dans la centrale de Boundary Dam. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de SaskPower.*



DES RÉSULTATS CONCRETS



ENMAX réussit à réduire ses émissions en investissant dans l'énergie solaire photovoltaïque

En décembre 2014, ENMAX Corporation avait installé plus de 1 600 kW d'énergie solaire dans des résidences et des commerces de l'Alberta, ce qui représente plus d'un quart de toute la puissance solaire raccordée au réseau dans la province, selon les données recueillies par l'Alberta Electric System Operator (AESO). On estime que, grâce aux projets commerciaux et résidentiels déployés à ce jour, on atteindra une diminution de plus de 36 000 tonnes d'éq. de CO₂ à l'échelle de la province au cours de la durée de vie combinée de ces systèmes.

EPCOR prend de nouvelles mesures pour protéger les espèces d'oiseaux rares

Avant que la construction d'améliorations au poste de Lambton ne débute, EPCOR a découvert quelque chose d'inattendu lors de l'évaluation environnementale : les terres humides à proximité du projet abritaient des grèbes à bec bigarré, une espèce protégée. Pour garantir la sécurité des oiseaux, EPCOR Utilities Inc. a travaillé de concert avec des équipes des domaines de l'environnement, de la réglementation et du génie pour mettre au point et renforcer certaines mesures pendant les travaux de construction, notamment la réalisation des activités perturbatrices pendant des périodes

mandatées, l'élimination de l'utilisation de génératrices bruyantes au diesel, et la création d'un programme d'observation permettant aux employés de déclarer toute interaction avec les oiseaux.

Déplacement d'une ligne électrique complète de FortisAlberta pour protéger les grands tétras des armoises

Pour les grands tétras des armoises, les lignes électriques représentent une grande menace : elles servent de perches aux rapaces, qui chassent les tétras hors de leur habitat naturel. Pour appuyer les efforts de conservation et de rétablissement de l'espèce, lorsque certains poteaux près de la ville de Manyberries ont dû être remplacés, FortisAlberta Inc. a fait un pas de plus et entièrement déplacé et reconstruit la ligne électrique – 118 poteaux et 15,4 km de ligne – hors de l'habitat vital des tétras et près du bord de route à proximité de l'endroit.

Manitoba Hydro fait des recherches sur les esturgeons jaunes

Le programme d'intendance et de réhabilitation des esturgeons jaunes de Manitoba Hydro aide à protéger cette espèce en acquérant des connaissances sur les populations touchées par le développement hydroélectrique, en renforçant la compréhension de

l'écologie des esturgeons et en étudiant l'efficacité des efforts de conservation. En 2014, le programme a appuyé un projet d'empoisonnement dans le fleuve Nelson, et a réalisé des études sur la survie des poissons ensemencés. Manitoba Hydro a également financé des recherches sur l'adéquation de l'habitat des esturgeons, sur la migration des populations juvéniles et sur la superficie nécessaire pour la survie de l'espèce.

Saint John Energy met en place un nouveau système contre les déversements de pétrole

Pour réduire les risques de déversement important, Saint John Energy a installé un nouveau système de confinement pendant la remise à neuf de son poste d'Union Street. Alors que l'eau peut traverser la couverture de polyvinyle et le barrage flottant, les hydrocarbures sont immédiatement captés et solidifiés au contact. Le système est capable de retenir 125 pour cent du volume de pétrole contenu dans le plus grand transformateur de l'entreprise, ce qui lui offre plus de souplesse lorsqu'elle doit rénover des postes existants.



Manitoba Hydro fait des recherches sur les esturgeons jaunes.
Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Manitoba Hydro.



CONSULTATION DES INTERVENANTS ET DE LA COMMUNAUTÉ

FortisBC va plus loin lorsqu'elle intervient en cas de déversements prioritaires

En septembre 2014, un camion gros porteur est entré en collision avec l'un des poteaux d'une ligne de transport de FortisBC inc., déversant du même coup 110 litres d'huile de transformateur sans BPC dans un verger biologique au cœur de la vallée de l'Okanagan. Bien que cet incident ait été causé par un tiers, l'entreprise d'électricité a réagi rapidement pour creuser la zone contaminée, remplacer le sol, et planter cinq nouveaux arbres. Tout au long du processus, l'entreprise a collaboré étroitement avec le propriétaire de la ferme pour s'assurer que les efforts de remédiation permettraient toujours au verger de répondre aux critères stricts de sa certification biologique.

Diminution des émissions grâce au programme de transport en commun Smart Commute d'Horizon Utilities

Pour Horizon Utilities Corporation, réduire les émissions, ça commence à la maison : l'entreprise encourage ses employés à marcher, faire du vélo et prendre le transport en commun avec son programme Smart Commute (« déplacement intelligent »). En 2014, l'entreprise a mis en place des places de stationnement dédiées au covoiturage, a construit trois nouveaux abris pour vélos, et a installé trois postes de recharge électriques pour appuyer le nombre croissant de véhicules électriques et hybrides dans son parc de véhicules. Grâce à ces efforts, les employés ont évité de produire 46 757 kg d'émissions et économisé 138 000 \$ en frais de déplacement.

Newfoundland Power déplace des nids de balbuzards pêcheurs trouvés sur des lignes électriques

Newfoundland Power Inc. s'engage à diminuer l'impact de ses activités sur les espèces sauvages locales et sur leur habitat. Le traitement qu'elle accorde aux balbuzards pêcheurs, qui construisent parfois des nids sur ses poteaux électriques, est un exemple parfait de cet engagement. Après que des employés ont trouvé plusieurs nids pendant l'entretien des lignes de transport en 2014, l'entreprise a travaillé en étroite collaboration avec des responsables locaux de la faune pour construire des plateformes dédiées et déplacer les nids à ces endroits plus sécuritaires.

TransCanada évalue l'impact environnemental de l'oléoduc Énergie Est

Afin de mieux comprendre l'impact environnemental possible d'un projet de la taille et de la portée de celui de son oléoduc Énergie Est, TransCanada a réalisé des travaux sur le terrain et des analyses dans 180 municipalités situées dans six provinces, travaux et analyses qui ont mis à contribution plus de 900 spécialistes, notamment des biologistes de la faune, des écologistes spécialisés en végétation, des scientifiques spécialistes de l'atmosphère, des archéologues et des scientifiques en science du sol. En plus de contribuer à l'évaluation environnementale réalisée par l'entreprise, les données ont également été fournies à des bases de données provinciales pour qu'elles puissent être utilisées par d'autres scientifiques et chercheurs d'un bout à l'autre du Canada.



De gauche à droite : Joseph Almeida, directeur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à Horizon Utilities Corporation, accepte le prix Smart Commute d'employeur de l'année de la part d'Adam Arnold, de Smart Commute Hamilton. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Horizon Utilities Corporation.



RENDEMENT SOCIAL

Fournir de la valeur en bâtissant des communautés plus fortes et plus saines

À titre d'entreprises socialement responsables, les membres de l'ACÉ fournissent une véritable valeur à leurs employés et aux communautés en créant des milieux de travail diversifiés et respectueux, en favorisant le bien-être des employés et en offrant des possibilités de perfectionnement des compétences et de formation. En communiquant directement et de façon transparente avec les différents intervenants, y compris les peuples autochtones, ces entreprises s'assurent également que les membres de l'ACÉ ont une incidence sociale favorable partout où elles exercent leurs activités.



100 %

des membres de l'ACÉ nécessitent une consultation rapide des communautés autochtones



90 %

des membres de l'ACÉ possèdent une politique de mobilisation des intervenants



DIMINUTION DE

7,6 %

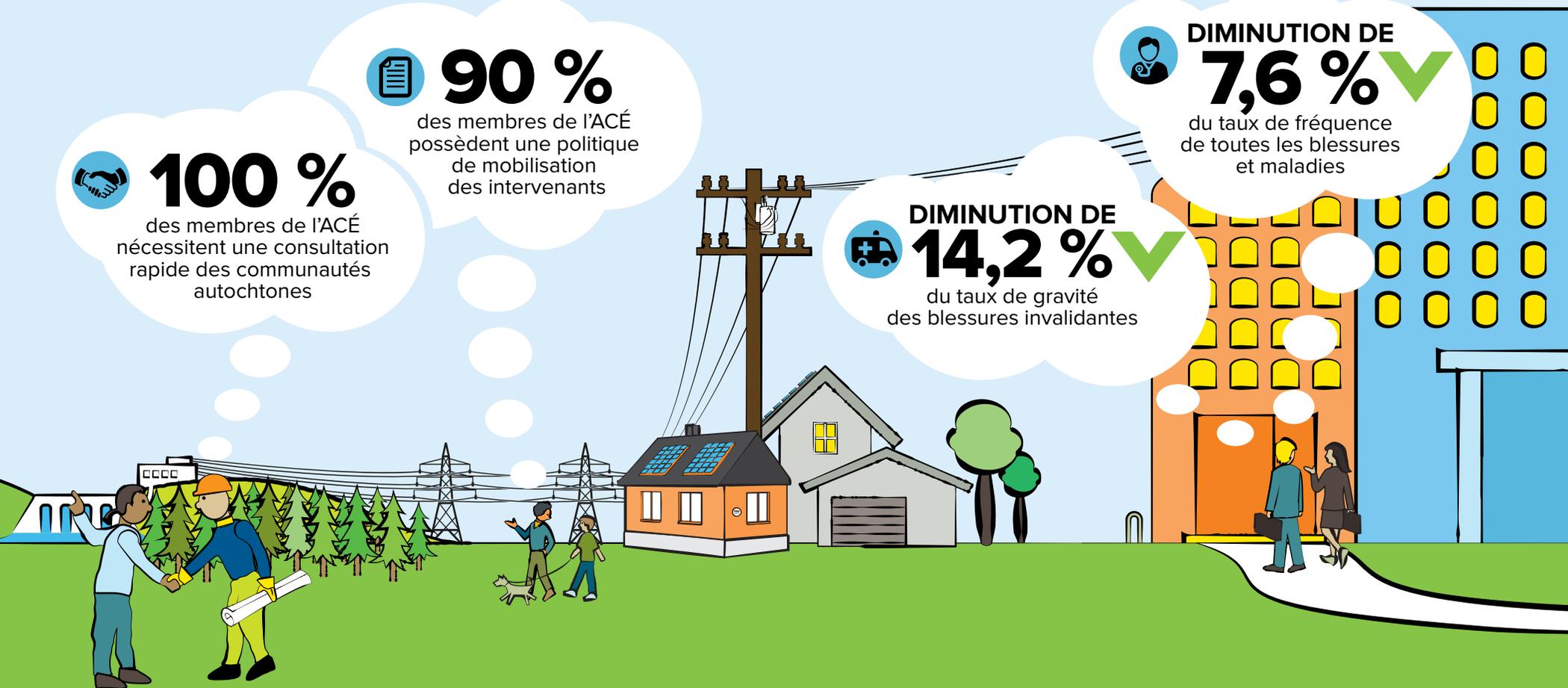
du taux de fréquence de toutes les blessures et maladies



DIMINUTION DE

14,2 %

du taux de gravité des blessures invalidantes



« C'est extrêmement gratifiant de partager mes connaissances sur le métier et sur le secteur de l'électricité avec la prochaine génération. »

Jeff Meek

Technicien de lignes électriques retraité d'Hydro Ottawa



HYDRO OTTAWA

Lorsque la retraite marque un nouveau départ : créer des possibilités pour les travailleurs plus âgés

Au cours de la prochaine décennie, le secteur de l'électricité sera aux prises avec une vague de retraites sans précédent. Hydro Ottawa, par exemple, s'attend à ce que plus de 40 pour cent de ses employés prennent leur retraite d'ici 2024. Pour conserver les connaissances et l'expérience de ses employés plus âgés (qui ont souvent des compétences spécialisées et ajoutent de la valeur aux relations avec les clients), l'entreprise d'électricité a créé un programme visant à faire participer ces employés après leur retraite. Ce faisant, l'entreprise garantit sa capacité d'exploitation et offre une valeur continue à ses clients dans un contexte de démographie changeante de la main-d'œuvre.

Le programme de mobilisation des retraités et des travailleurs âgés - aussi connu, à Hydro Ottawa, sous le nom de « programme Prime Time » - a été lancé en 2014. Tirant parti de l'intérêt croissant des travailleurs qui souhaitent redéfinir les dernières années de leur carrière, ce programme aide ces travailleurs à améliorer leur passage de la vie active à la retraite et à trouver des façons de continuer d'apporter une contribution à Hydro Ottawa

une fois à la retraite. Le programme Prime Time permet notamment :

- de fournir aux gestionnaires des outils leur permettant de discuter ouvertement et honnêtement avec leurs équipes au sujet de leurs plans de retraite et de la planification des dernières années de leurs carrières;
- d'apporter une plus grande clarté sur la façon de transférer les connaissances avant que les employés ne prennent leur retraite (p. ex. en permettant la mise en place d'une période de transition allant jusqu'à 6 mois, au cours de laquelle les employés à la veille de leur départ travaillent en étroite collaboration avec les gens qui les remplaceront); et
- d'offrir des séances d'information pour les futurs retraités sur la planification financière, les avantages sociaux post-retraite et d'autres sujets, ainsi que des occasions pour les travailleurs de discuter de préoccupations liées à la retraite et d'évaluer s'ils sont prêts pour la retraite du point de vue de la transition psychologique et sociale.

Le programme Prime Time a été reconnu : Hydro Ottawa s'est vue décerner un prix du meilleur employeur de 2014 pour les Canadiens de 50 ans ou plus par le Workplace Institute. Cette année-là, 29 pour cent des postes temporaires et à temps partiel de l'entreprise d'électricité ont été pourvus par des retraités de retour sur le marché du travail qui possédaient les compétences nécessaires pour remplir immédiatement un rôle opérationnel ou un rôle de soutien. Par exemple, des techniciens de lignes électriques retraités ont agi à titre d'instructeurs dans le cadre du partenariat entre Hydro Ottawa et le Collège algonquin.

Retraité d'Hydro Ottawa qui a fait un retour sur le marché du travail pour enseigner dans le cadre du programme de formation des techniciens de lignes électriques du Collège Algonquin, M. Meek affirme que son nouveau rôle est valorisant.

« C'est extrêmement gratifiant de partager mes connaissances sur le métier et sur le secteur de l'électricité avec la prochaine génération. »



Hydro Ottawa fait équipe avec le Collège algonquin pour offrir le programme du diplôme de formation des techniciens de lignes électriques. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Hydro Ottawa.

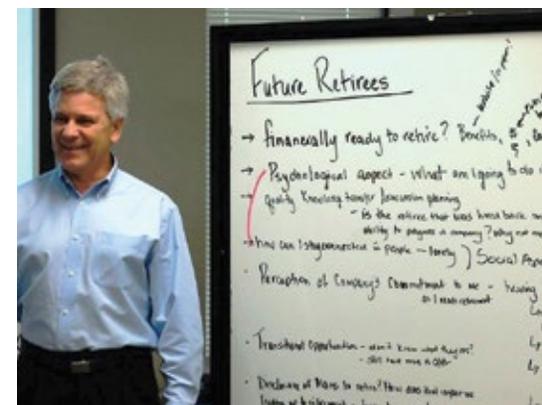


Photo prise lors d'une réunion pour le programme Prime Time d'Hydro Ottawa. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Hydro Ottawa.



PRINCIPE 3 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS, DES SOUS-TRAITANTS ET DU PUBLIC EN GÉNÉRAL

Offrir aux employés et aux sous-traitants des entreprises d'électricité un milieu de travail sain et sans danger, et prendre des mesures en faveur de la sécurité publique.

Sécurité des employés

Les membres de l'ACÉ ont un engagement de longue date à améliorer continuellement leur rendement en matière de sécurité et à protéger le bien-être de ses employés et de ses sous-traitants. Bien que des défis subsistent dans ce domaine, les membres s'efforcent de créer un milieu de travail sans blessure au moyen des stratégies suivantes :

- Conserver des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité conformes aux normes internationales et nationales comme la norme Occupational Health and Safety Assessment Series (OHSAS) 18 001; CAN/ULC S801 : Norme sur sécurité électrique au travail pour les services publics de production, de transport et de distribution d'électricité, ainsi que la norme CSA Z1000.

- Bâtir une solide culture de sécurité chez tous les employés, en mettant l'accent sur l'amélioration des communications et les processus d'enquête sur les incidents pour promouvoir les leçons apprises.
- Collaborer par l'entremise du comité de santé et sécurité au travail de l'ACÉ pour concevoir de nouvelles stratégies permettant d'améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment la création d'indicateurs avancés visant à minimiser ou prévenir davantage les incidents en matière de sécurité.

Ces stratégies ont contribué à diminuer le nombre total de blessures liées à des accidents de travail au sein des entreprises membres de l'ACÉ. Comme le montre la **figure 8**, le taux de fréquence de toutes les blessures et maladies a diminué pour la cinquième année consécutive en 2014, soit une diminution totale de 25,7 pour cent par rapport à 2010. Le taux de fréquence des blessures en heures perdues et le niveau

Figure 8 **Toutes blessures et maladies et taux de fréquence des blessures invalidantes**

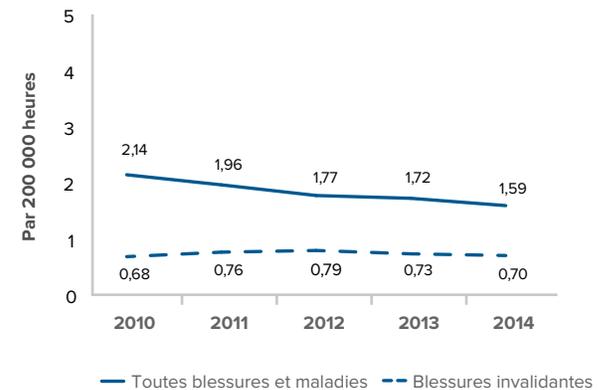
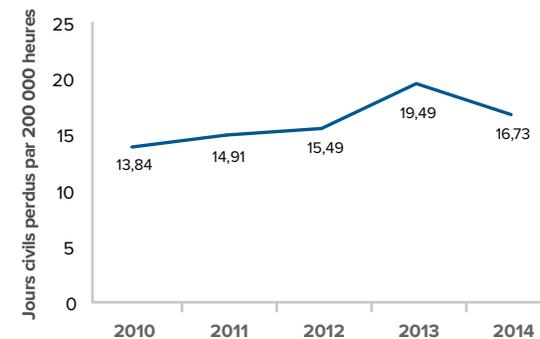


Figure 9 **Taux de gravité des blessures invalidantes**



de gravité des blessures en heures perdues (voir la **figure 8**) se sont également améliorés; ce dernier taux a diminué de 14,2 pour cent par rapport à 2013 (voir la **figure 9**). Bon nombre des blessures qui surviennent sont liées au surmenage (qui cause des troubles musculosquelettiques), à des chutes et à des chutes d'objets. Des programmes de prévention visant à traiter ces domaines de risque sont actuellement mis en place.



La centrale d'Island de Capital Power Corporation est située à Campbell River, en Colombie-Britannique. La centrale de 275 mégawatts à cycle combiné alimentée au gaz naturel est la plus importante centrale électrique située sur l'île de Vancouver. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.*

Bien que le rendement dans ces secteurs s'améliore, malheureusement, deux employés sont décédés en 2014. L'un d'eux a été électrocuté pendant qu'il travaillait sur une ligne électrique en panne, alors que l'autre a été victime d'une collision entre véhicules. Les entreprises touchées travaillent à améliorer encore leurs procédures de sécurité afin de prévenir de tels incidents tragiques.



L'ACÉ assure le suivi du dossier de sécurité de ses entreprises membres et souligne leurs accomplissements par le truchement de ses Prix de la santé et de la sécurité au travail. Les prix de sauvetage décernés par l'ACÉ mettent aussi en valeur tous les employés d'entreprises d'électricité membres dont les gestes ont permis de sauver la vie d'autres employés ou d'un membre du public. Sur cette photo, Erik Tippet, un employé d'ENMAX qui a réalisé un acte de sauvetage, reçoit son prix de sauvetage de l'ACÉ des mains de son député, l'honorable Deepak Obhrai (gauche), et de l'honorable Jason Kenney (droite). M. Tippet est ainsi récompensé pour avoir porté secours à une femme âgée en état de choc qui, après avoir fait une chute, s'est retrouvée coincée dehors par un temps glacial.

Sécurité publique

Les membres de l'ACÉ s'emploient à réduire les risques liés aux contacts de membres du public avec des installations électriques et d'autres appareils électriques. En 2014, elles ont notamment créé des programmes de formation sur la sécurité liée aux lignes électriques pour les premiers répondants, présenté des séminaires sur la sécurité électrique à des entreprises locales, organisé des séances de sécurité en milieu de travail avec des élèves d'écoles secondaires locales et fait la promotion de la préparation aux situations d'urgence au sein des communautés. Cependant, six membres du public sont décédés en 2014. Ces décès ont touché des travailleurs d'autres secteurs (p. ex., le secteur de la construction) qui sont entrés en contact avec de l'énergie électrique pendant leurs projets, ainsi que des individus qui ont tenté de voler du cuivre dans des installations électriques. Les entreprises membres de l'ACÉ s'engagent à prévenir le décès de membres du public et ont pris des mesures pour informer et sensibiliser le public sur la sécurité électrique.



PRINCIPE 4 : RESSOURCES HUMAINES ET MILIEU DE TRAVAIL

Soutenir des processus équitables en matière de recrutement, de formation et de conservation des employés qualifiés qui respectent les besoins liés aux activités des entreprises tout en assurant en continu la satisfaction, le bien-être et la diversité des employés.

Diversité en milieu de travail

Les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ s'engagent à créer des milieux de travail diversifiés où tous les employés sont traités avec respect et sans discrimination, harcèlement ou violence. En 2014, 57 pour cent des entreprises membres ont indiqué qu'elles avaient des programmes de diversité, et 97 pour cent des entreprises membres se sont dites engagées en faveur des pratiques non discriminatoires envers les employés. Cependant, les entreprises membres reconnaissent bien qu'elles ont encore beaucoup de chemin à faire pour améliorer la représentation des femmes au sein des équipes de gestion et de gouvernance ainsi que le suivi et l'évaluation du nombre d'employés faisant partie des minorités visibles au sein du milieu de travail.

Santé et bien-être des employés

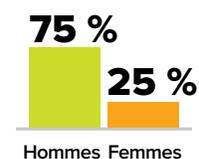
Par la mise en place d'une vaste gamme de programmes de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'intervention en cas de crise – en 2014, ces programmes comprenaient des campagnes de « vie active », des programmes de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie chez les employés, du soutien psychologique confidentiel pour les employés et leurs familles, et des projets de sensibilisation à la santé mentale - les membres de l'ACÉ continuent d'aider leurs employés à acquérir un mode de vie plus sain et plus durable, ce qui a pour résultat de diminuer le fardeau financier associé aux coûts des services de santé et à la perte de productivité.

Formation et apprentissage

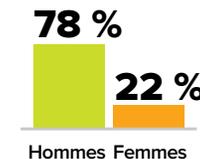
Dans un contexte où le modèle de gestion du secteur de l'électricité continue d'évoluer en réponse aux nouvelles technologies et aux nouvelles exigences des clients, la formation et le perfectionnement des employés restent d'une importance capitale, à la fois pour la réussite individuelle et le succès de l'entreprise. Pour développer les compétences de leurs équipes actuelles et celles de la prochaine génération de travailleurs du domaine de l'électricité, en 2014, les membres de l'ACÉ ont continué de faire appel à des programmes d'apprentissage et de mentorat pour les jeunes, à des plans de développement personnels, à des possibilités de certification professionnelle, à des bourses d'études et des subventions pour les droits de scolarité, et à des partenariats avec des établissements d'études postsecondaires, tout en concentrant particulièrement leurs efforts à attirer les femmes et les peuples autochtones dans ces métiers.



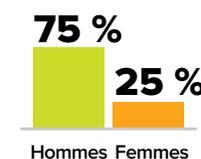
Conseil d'administration



Cadres supérieurs



Cadres subalternes





PRINCIPE 5 : TRANSPARENCE ET RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Communiquer de manière transparente et nouer des relations sans ambiguïtés avec les parties prenantes et les partenaires pour mener à bien toutes les activités proposées et établies.

Consulter les parties prenantes sur des enjeux qui les touchent directement, de manière ouverte et transparente, est d'une importance capitale pour les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ. Ces entreprises consultent maintenant les clients, les communautés et les intervenants sur divers sujets, notamment les nouveaux projets d'infrastructures, la conservation de l'énergie, l'atténuation des impacts environnementaux, le développement de la communauté, et la sécurité électrique du public. Par exemple, reconnaissant l'importance de consulter leurs communautés et de partager des renseignements sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques éventuels de nouveaux projets d'infrastructure, 90 pour cent des membres de l'ACÉ ont maintenant une politique formelle en place pour la consultation des parties prenantes, une

hausse par rapport à 2013, où 77 pour cent des membres avaient une telle politique. Que ce soit par l'entremise de rencontres publiques, de présentations en classe, de visites d'installations, de médias sociaux ou de marketing traditionnel (notamment des rapports annuels d'entreprise), les membres de l'ACÉ améliorent continuellement la façon dont ils communiquent avec les clients, les propriétaires de terres, les fournisseurs, les dirigeants de la communauté, les organismes non gouvernementaux et les autres principales parties prenantes. De plus, 67 pour cent des membres de l'ACÉ ont produit un rapport sur leur rendement en matière de développement durable en 2014, soit par l'entreprise d'un rapport annuel ou d'une publication en ligne, une hausse de 57 pour cent relativement à 2013 (voir le **tableau 3**).

Tableau 3 **Mobilisation des intervenants**

| | 2013 | 2014 |
|--|------|------|
| L'entreprise possède une politique officielle de mobilisation des intervenants, notamment un processus permettant de cerner les préoccupations des intervenants et les possibilités offertes | 77 % | 90 % |
| L'entreprise fait état de son rendement en matière de développement durable, soit par l'entreprise d'un rapport annuel ou d'une publication en ligne | 57 % | 67 % |



TransCanada est une entreprise membre qui continue de démontrer son engagement à renforcer les relations avec les communautés, les Autochtones et Amérindiens. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de TransCanada.



PRINCIPE 6 : **RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES**

Créer avec les peuples et les communautés autochtones un climat de bonne entente mutuelle qui repose sur la confiance et le respect.

Les membres de l'ACÉ travaillent à établir des relations constructives avec les communautés autochtones. Bien que la mesure dans laquelle cette collaboration a lieu diffère d'une entreprise à l'autre, ces relations présentent souvent des avantages pour les deux parties et amènent des solutions novatrices, notamment la création de coentreprises qui garantissent que les communautés autochtones et les entreprises profitent directement des projets de développement d'infrastructures. Les entreprises d'électricité continuent également d'investir dans les possibilités de formation et d'apprentissage pour les étudiants autochtones, dans les stratégies d'approvisionnement durable, et dans l'utilisation des connaissances traditionnelles pour la planification et la construction de projets. Ces partenariats continueront de croître au fur et à mesure que les membres de l'ACÉ investiront dans le renouvellement et la modernisation des infrastructures d'un bout à l'autre du pays.

Des 83 pour cent des membres de l'ACÉ qui ont indiqué que les relations avec les peuples autochtones étaient un enjeu pertinent pour leurs activités en 2014, la totalité est dotée de procédures visant à consulter les communautés autochtones pendant la planification et le développement de projets, et les deux tiers ont des politiques qui ont pour objectif de s'assurer que les employés autochtones ont accès à des possibilités de formation et d'emploi équitables (voir le **tableau 4**). Conformément à l'évaluation de l'importance des enjeux qui lui a été confiée en 2014, l'ACÉ travaille actuellement en collaboration avec ses membres pour créer de nouveaux indicateurs de rendement dans ce domaine pour mieux communiquer les efforts des membres relativement aux relations avec les peuples autochtones.

Tableau 4 **Relations avec les peuples autochtones**⁹

| | 2013 | 2014 |
|---|-------|-------|
| Les relations avec les autochtones sont un enjeu pertinent pour l'entreprise | 77 % | 83 % |
| L'entreprise possède des procédures de consultation des communautés autochtones pendant la planification et le développement de projets ¹⁰ | 100 % | 100 % |
| L'entreprise dispose de procédures et de pratiques visant à offrir des possibilités de formation et d'emploi aux Autochtones ¹⁰ | 63 % | 67 % |

⁹ L'ACÉ emploie le terme « peuples autochtones » pour désigner les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les autres peuples indigènes du Canada.

¹⁰ Ces données reposent sur 83 % et 77 % des entreprises qui ont indiqué que les relations avec les Autochtones étaient un enjeu important pour leurs activités respectivement en 2014 et en 2013.



NOUVELLES INITIATIVES

La Nation Siksika s'associe à ATCO Electric dans le cadre d'un programme de mentorat pour les jeunes

En 2014, ATCO Electric a collaboré avec la Première Nation Siksika pour concevoir et mettre en place un projet pilote d'une durée d'un an visant à offrir aux jeunes autochtones une expérience de travail concrète. ATCO Electric a formé les candidats choisis de la Nation Siksika pour ériger des structures et faire fonctionner et réparer de l'équipement de manière sécuritaire, ainsi que pour réaliser d'autres tâches essentielles à la construction et à l'entretien des infrastructures de transport d'électricité. Une fois le projet pilote terminé, l'entreprise a embauché deux des participants pour qu'ils occupent des postes temporaires à temps plein.

Hydro One lance la bourse d'études *Women in Engineering*

Hydro One Inc. appuie depuis longtemps les jeunes femmes qui souhaitent poursuivre des études en sciences, en technologies, en génie et en mathématiques (STGM). En 2014, cet appui s'est encore accru grâce au lancement de la nouvelle bourse d'études *Women in Engineering* (« les femmes en génie »), à laquelle toutes les femmes étudiant en génie dans une université de l'Ontario sont admissibles. Au total, 13 étudiantes ont reçu des bourses de 5 000 \$ l'année dernière, qui incluent également un stage de travail coop.

EPCOR Utilities : bâtir une culture de sécurité plus solide dans le milieu de travail

En 2014, EPCOR Utilities Inc. a recentré ses efforts pour veiller à ce que la sécurité soit toujours la première chose à laquelle les employés pensent. Pour modifier les comportements dangereux et promouvoir une culture de sécurité, l'entreprise a créé un programme de reconnaissance attribuant des points (qui peuvent être échangés en ligne contre des cadeaux) aux employés faisant appel à des pratiques de travail sécuritaires. Afin de mobiliser davantage les employés, EPCOR encourage maintenant les travailleurs de première ligne à participer aux enquêtes sur les incidents. Elle a également accueilli plus de 300 employés et sous-traitants à un atelier sur les pratiques de travail sécuritaire liées aux infrastructures souterraines.



EPCOR fait la démonstration de techniques de sécurité lors de sa journée de sensibilisation aux risques souterrains.

Photo reproduite avec l'aimable autorisation de EPCOR Utilities inc.



L'ouvrier Daniel Spring Chief était l'un des deux participants au programme pilote d'ATCO Electric. Il a depuis intégré l'entreprise pour un emploi à long terme. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'ATCO Electric.*

Amélioration de la sécurité des travailleurs à Toronto Hydro à l'aide de caméras infrarouges

En 2014, Toronto Hydro Corporation a cherché à améliorer la façon dont ses travailleurs évaluent les dangers et les risques avant d'entrer dans des espaces confinés (par exemple, en déterminant la probabilité qu'une ligne électrique épissée produise un arc électrique dangereux. Après avoir examiné les pratiques exemplaires dans ce domaine à l'échelle de l'Amérique du Nord, l'entreprise a choisi d'installer des caméras infrarouges à balayage frontal dans tous les espaces d'essais confinés, en travaillant avec un laboratoire judiciaire pour calibrer les images infrarouges et former ses équipes sur la façon d'utiliser ces nouveaux appareils.



Un employé utilise le détecteur infrarouge. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Toronto Hydro.*



DES RÉSULTATS CONCRETS

Des drones pour rendre les inspections plus sécuritaires pour les ingénieurs de BC Hydro

Auparavant, l'inspection du canal qui fait dévier l'eau vers le poste électrique de Kootenay Canal nécessitait qu'un ingénieur attaché à des cordes y descende ou qu'il le survole en hélicoptère. Cette situation a changé en septembre 2014, lorsque BC Hydro et Power Authority ont commencé à utiliser des drones pour filmer la longueur entière du canal et en prendre des photos détaillées. En plus d'éliminer les risques liés à la sécurité pour exécuter ces travaux dangereux, les drones rendent aussi l'inspection d'autres actifs comme les barrages et les poteaux électriques plus facile et plus abordable.

Accroître la main-d'œuvre du Nord par l'entremise des apprentissages de la Northwest Territories Power Corporation

Le nord du Canada est aux prises avec une pénurie de travailleurs locaux compétents, ce qui crée une importante concurrence pour l'obtention de ressources humaines dans le domaine technique et celui des métiers ainsi qu'un plus petit bassin de candidats locaux pour les employeurs comme la Northwest Territories Power Corporation (NPTC). Afin de promouvoir le perfectionnement des compétences et favoriser la création d'une main-d'œuvre durable à long terme dans le nord du pays, la NPTC a investi un million de dollars dans un nouveau programme d'apprentissage et offre de précieuses expériences de travail en embauchant des étudiants de divers départements à l'échelle du territoire.

Oakville Enterprises Corporation favorise la sensibilisation du public envers les risques de l'électricité pour la sécurité

Le programme de sécurité d'Oakville Enterprises Corporation est axé à la fois sur la sécurité des employés et la sécurité du public. En 2014, l'entreprise a coprésentié un séminaire sur la sécurité des lignes électriques aux entreprises et gens de métier locaux, dans lequel elle a mis en lumière les dangers, les règlements et les lignes directrices permettant de prévenir les blessures chez les individus travaillant près d'appareils électriques. Elle a également collaboré avec l'organisme à but non lucratif MySafeWork pour coanimer trois séances de sensibilisation à la sécurité pour les jeunes travailleurs dans les écoles secondaires de la région. Pour ses propres employés, Oakville Enterprises invite souvent des conférenciers dans le cadre de son programme *Stayin' » Alive*, afin de souligner l'importance de la prévention des blessures.

Capital Power facilite la formation en matière de sauvetage à Campbell River

Capital Power Corporation a créé un partenariat unique avec le service des incendies de Campbell River pour perfectionner mutuellement leurs compétences en matière de sauvetage. Dans l'immense bâtiment de la turbine des installations électriques d'Island, les équipes de pompiers travaillent de concert avec l'équipe d'intervention en cas d'urgence de Capital Power pour pratiquer les manœuvres de sauvetage qui seraient nécessaires en situation d'urgence. En retour, les pompiers peuvent aussi travailler sur leurs compétences en matière de fixation et de harnachement et sur d'autres compétences techniques qu'ils peuvent mettre en pratique dans d'autres scénarios de sauvetage au sein de la communauté.



Les équipes du service des incendies de Campbell River s'attachent aux composantes structurelles situées au-dessus de la main courante de la passerelle alors qu'elles se familiarisent avec l'équipement de protection contre les chutes et les techniques de sauvetage en pente abrupte. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Capital Power Corporation.



CONSULTATION DES INTERVENANTS ET DE LA COMMUNAUTÉ

AltaLink commandite un projet visant à rapatrier des emblèmes de la Nation des Pieds-Noirs

Pendant plus de 110 ans, les emblèmes du chef Crowfoot de la Nation des Pieds-Noirs, notamment son manteau de peau de chevreuil, ses jambières, son couteau de cérémonie et son arc et flèche ont été exposés au Royal Albert Memorial Museum, situé à Exeter, en Angleterre. En 2014, AltaLink a fait don de 25 000 \$ à un projet dirigé par la Première Nation Siksika pour rapatrier à la maison, en Alberta, ces trésors historiques qui revêtent une importance culturelle et qui seront exposés au parc historique de Blackfoot Crossing.

ATCO Power travaille à promouvoir l'aménagement des bassins versants au moyen de la collaboration et de la transparence

L'approche d'ATCO Power en matière de relations avec plusieurs parties prenantes est fondée sur la collaboration et la transparence à long terme. L'entreprise fait partie du comité consultatif d'intervenants de la Battle River Watershed Alliance depuis sa création. Ce comité, conçu comme un partenariat communautaire inclusif, collaboratif et consensuel vise à atteindre un équilibre entre un écosystème aquatique sain, une économie florissante et des communautés durables. À la suite des recommandations de ce groupe, un plan approuvé de gestion de l'eau pour le bassin de la rivière Battle a été publié en 2014 par le gouvernement de l'Alberta.

Énergie NB souhaite obtenir de la rétroaction sans précédent du public sur l'avenir du barrage de Mactaquac

La Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) s'assure que la communauté a son mot à dire au sujet de l'avenir du barrage de Mactaquac. Lors d'une rencontre publique qui a eu lieu en novembre 2014, Énergie NB a présenté trois options pour le barrage, présentation qui a été suivie d'une

discussion animée avec les résidents du secteur sur les implications environnementales et sociales de chacune de ces options. La décision définitive sera fortement étayée par cette rétroaction, en plus des commentaires recueillis par l'entremise d'un programme de consultation à plus grande échelle qui sera mis en œuvre plus tard cette année.

Donner la parole aux clients au sujet du plan à long terme de Nova Scotia Power

Une planification intégrée des ressources à long terme a été créée par Nova Scotia Power en 2014 pour permettre à l'entreprise de répondre aux besoins futurs en matière d'énergie de manière rentable et fiable. Plus de 20 séances de consultation de la communauté ont été organisées d'un bout à l'autre de la province pour recueillir les commentaires des clients sur quatre principaux sujets : les coûts, l'innovation, les sources d'énergie et la fiabilité. L'entreprise a également sollicité les commentaires du public par l'entremise de son site Web destiné à sa clientèle, TomorrowsPower.ca (uniquement en anglais).

SaskPower relève la barre pour les initiatives de recyclage sur les réserves

SaskPower a fait équipe avec la Première Nation de Black Lake pour créer le tout premier programme de recyclage d'appareils ménagers du nord de la Saskatchewan. Cette année, le programme a amassé et transporté 26 tonnes d'appareils ménagers et de matières dangereuses (p. ex. des hydrocarbures halogénés et des produits pétrochimiques) à Regina pour qu'ils y soient recyclés. Tout a été mis en œuvre pour maximiser les avantages pour la communauté; des travailleurs et fournisseurs locaux ont été embauchés chaque fois que possible. Depuis, le succès du projet d'enlèvement des matières résiduelles dangereuses a suscité l'intérêt d'autres communautés autochtones en régions éloignées.



Construction de la ligne de transport CVAC du projet de Muskrat Falls. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Nalcor Energy.



Un grand nombre de participants ont assisté aux rencontres de consultation de la communauté de Nova Scotia Power. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Nova Scotia Power inc.



Autres initiatives des membres de l'ACÉ



RENDEMENT ÉCONOMIQUE

Fournir de la valeur en stimulant l'économie du Canada

L'économie du Canada dépend d'un secteur électrique fort. Les membres de l'ACÉ apportent une véritable valeur économique aux communautés canadiennes par toute une gamme de moyens, notamment en produisant l'énergie qui alimente les entreprises et en faisant d'importants dons à des organismes de charité. Ils continuent également d'investir dans les programmes de conservation de l'énergie et dans les nouvelles infrastructures, garantissant ainsi que l'approvisionnement en énergie demeure fiable et rentable au cours des années à venir.

Dons à des organismes
de charité en 2014 :



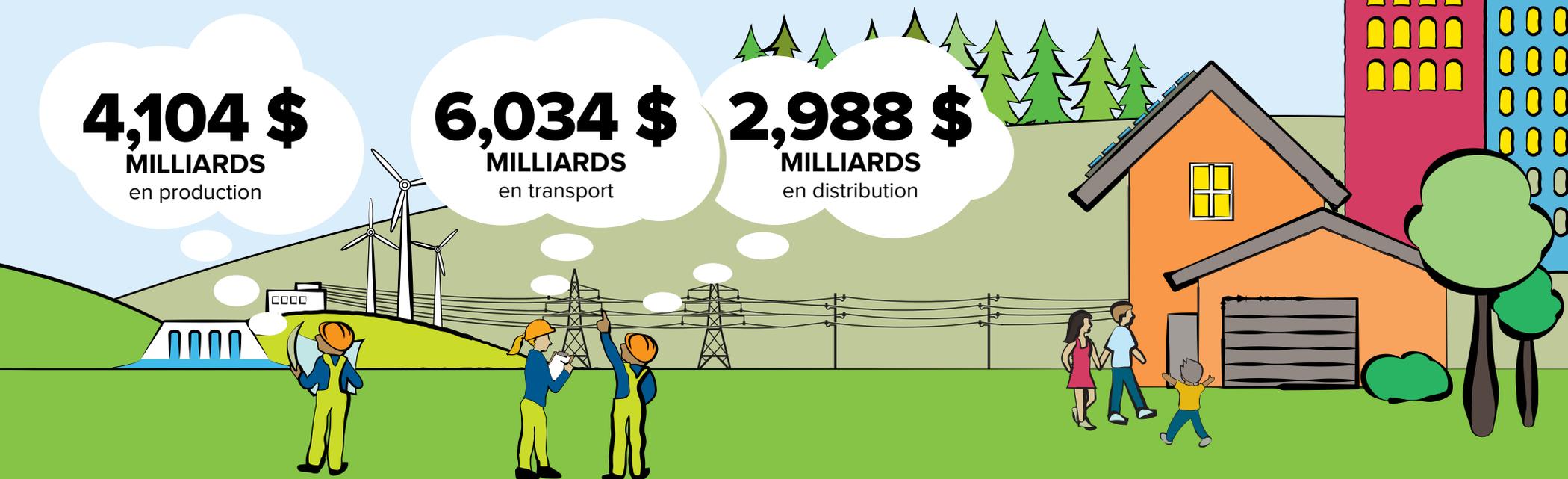
27,517 \$
MILLIONS

En 2014, les membres de l'ACÉ ont investi près de 13 milliards de dollars dans les infrastructures afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

4,104 \$
MILLIARDS
en production

6,034 \$
MILLIARDS
en transport

2,988 \$
MILLIARDS
en distribution



« Avec Brookfield Renewable Energy Group, nous avons trouvé un partenaire qui appuie notre vision de la responsabilité environnementale et sociale. »

Debra Hanuse
Chef de la 'Namgis First Nation



BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY GROUP

Diversifier l'économie locale à l'aide d'un partenariat novateur

Le nord-est de l'île de Vancouver est connu pour ses industries primaires traditionnelles comme la foresterie, l'exploitation minière et la pêche. Lorsque ces industries ont commencé à décliner, Brookfield Renewable Energy Group a vu l'occasion de fournir une réelle valeur à l'économie locale en construisant des installations hydroélectriques de 45 MW sur la rivière Kokish.

Les installations de Kokish sont situées sur les terres ancestrales de la 'Namgis First Nation. Brookfield a collaboré avec les 'Namgis pour fonder Kwagis Power LP, un partenariat conjoint qui a permis aux deux parties de participer à parts égales à tous les aspects du projet, de la planification à l'obtention des permis, en passant par la construction et l'exploitation. Maintenant que les installations sont entièrement fonctionnelles, une partie des revenus produits par ses activités sera versée dans un fonds au profit de la communauté des 'Namgis.

« Nous croyons au pouvoir des partenariats fondés sur des valeurs partagées. Avec Brookfield, nous avons trouvé un partenaire qui appuie notre vision de la responsabilité environnementale et

sociale, a affirmé Debra Hanuse, chef de la 'Namgis First Nation. Ce partenariat et le projet qui en découle, soit les installations de la rivière Kokish, nous permettant de partager les avantages provenant de nos terres ancestrales. »

Ce projet a présenté des avantages économiques considérables, notamment par la création d'emplois et les dépenses consacrées à des biens et services locaux. Environ 250 personnes ont occupé un emploi pendant la période de construction d'une durée de deux ans (y compris 12 membres de la 'Namgis First Nation), et des sous-traitants locaux ont été embauchés pour travailler sur le site. Du coût total en capital du projet, soit environ 200 millions de dollars, un montant approximatif de 30 millions de dollars a été dépensé localement dans les industries lourdes, le secteur de l'alimentation et le secteur de l'hébergement.

Achevées en avril 2014, les installations de Kokish produisent maintenant suffisamment d'énergie propre et renouvelable pour alimenter 13 000 foyers chaque année. En vertu d'un accord d'achat d'énergie d'une durée de 40 ans conclu avec BC Hydro et Power Authority, ces installations

fourniront des activités économiques durables à long terme dans la région pendant des années à venir.

Brookfield et les 'Namgis sont vraiment fiers des installations de Kokish River. Ce projet a non seulement démontré l'intégration parfaite des enjeux de développement durable, mais il sert d'excellent modèle de la façon dont le secteur public, le secteur privé et les communautés des Premières Nations peuvent faire équipe pour améliorer les infrastructures énergétiques du Canada.



Brookfield Renewable Energy Group et la 'Namgis First Nation lors de la cérémonie d'inauguration de la centrale hydroélectrique de Kokish River. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Brookfield Renewable Energy Group.



PRINCIPE 7 : VALEUR ÉCONOMIQUE ET RÉINVESTISSEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

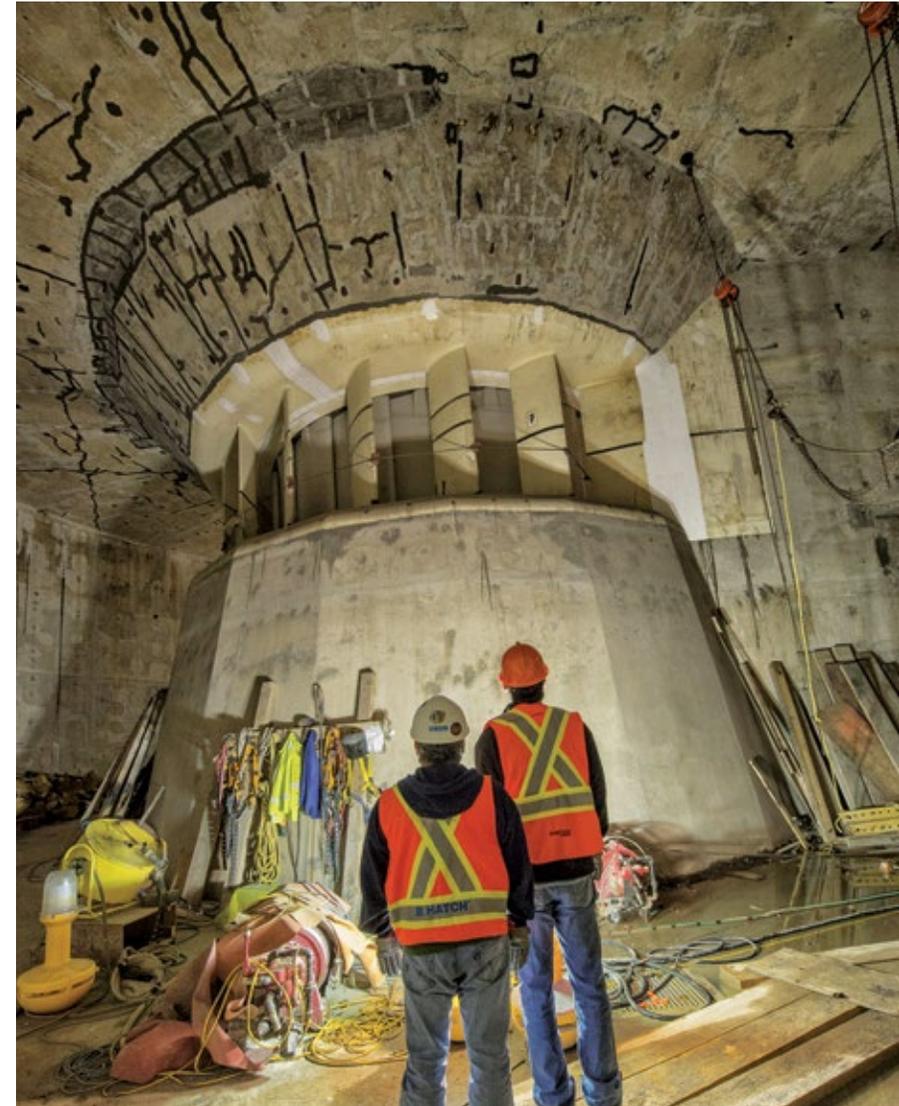
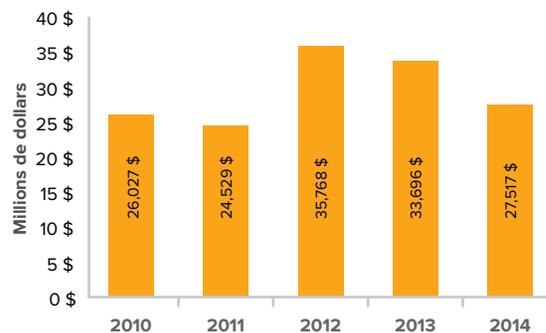
Assurer des retombées économiques à nos partenaires ainsi qu'aux collectivités et aux régions où l'industrie exerce ses activités.

Le secteur de l'électricité joue un rôle prépondérant dans la croissance économique des communautés canadiennes. En favorisant, notamment, l'exploitation continue des services des secteurs commerciaux et publics et le fonctionnement des appareils électroniques des consommateurs, les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ fournissent un service essentiel aux communautés où elles exercent leurs activités. Elles ajoutent également de la valeur à leurs communautés d'autres manières, par exemple en faisant appel à des pratiques d'approvisionnement qui soutiennent

les entreprises locales et en apportant des dividendes aux investisseurs et aux gouvernements, des activités qui réinjecteront toutes des fonds dans l'économie locale.

En 2014, les membres de l'ACÉ ont remis 27,517 millions de dollars en dons de charité (voir la **figure 10**) et appuyé de nombreuses organisations et initiatives, notamment des organismes de bienfaisance nationaux comme Centraide Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, des banques alimentaires locales, des installations communautaires et des campagnes axées sur la santé et la sécurité.

Figure 10 Dons de bienfaisance annuels



Des travailleurs font une pause au projet hydroélectrique de Lower Mattagami – poste électrique de Kipling. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation Inc.



PRINCIPE 8 : **DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Produire, acheminer et utiliser l'électricité de manière efficace tout en favorisant les programmes d'économie d'énergie.

Les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ s'engagent à créer une culture d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie dans les communautés où elles exercent leurs activités. Certaines des initiatives réalisées au cours de la dernière année comprennent des programmes de retrait et d'échange d'appareils électroménagers, des services d'accompagnement et de vérification permettant aux petites entreprises de mieux gérer leur consommation d'énergie, ainsi que des rabais et des mesures incitatives visant à encourager les propriétaires résidentiels et les commerces à installer des technologies écoénergétiques. En diminuant la quantité d'énergie consommée, de telles initiatives sont essentielles pour limiter les investissements requis pour les nouvelles infrastructures, réduire les factures d'électricité des clients et respecter l'environnement. La mise

en place continue de compteurs intelligents et de technologies de réseaux intelligents accélérera davantage la création de nouveaux programmes novateurs d'économie d'énergie, y compris la tarification en fonction de l'heure de consommation et le suivi de la consommation d'heure en heure.

En 2014, les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ dotées de programmes d'économie d'énergie ont déclaré avoir économisé 1087 GWh d'énergie, une diminution de 35,6 pour cent par rapport à 2013. Bien que les efforts externes de conservation de l'énergie aient diminué, les membres de l'ACÉ ont réussi à économiser 78 GWh de plus avec leurs propres postes et appareils électriques, une augmentation de 8,6 pour cent relativement à l'année 2013.



Mouflon d'Amérique dans l'aire de régénération de la centrale d'Arrow Lakes. Columbia Power Corporation a terminé des travaux complets de réaménagement du site de régénération pour rendre la zone attrayante pour les oiseaux et la faune. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Columbia Power Corporation.



PRINCIPE 9 : MODERNISATION ET RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES

Investir dans la modernisation des moyens de production, de transport et de distribution dans le but de répondre à la demande d'électricité d'aujourd'hui et de demain, d'une manière sûre, fiable et rentable.

Bon nombre des actifs électriques du Canada atteindront bientôt la fin de leur durée de vie, qui peut aller de 30 ans (pour un poteau électrique) jusqu'à un siècle (pour une centrale hydroélectrique). Une grande partie du réseau construit il y a une génération doit maintenant être remplacé ou remis en état. Pour garantir un approvisionnement fiable et rentable en électricité, les entreprises d'électricité doivent entretenir leurs actifs existants tout en investissant dans de nouvelles infrastructures et en en développant. Comme le montre la **figure 11**, depuis 2010, les membres de l'ACÉ ont investi 58,912 milliards de dollars dans les domaines de la production, du transport et de l'équipement de distribution; en 2014, ils ont investi 13,127 milliards de dollars dans de nouvelles infrastructures et des infrastructures remises en état. Bien que cette somme représente une diminution d'environ 1 milliard de dollars par rapport à 2013, elle reflète la nature cyclique des

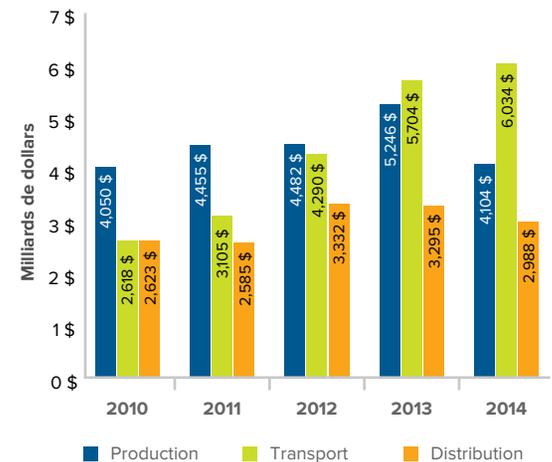
nouveaux investissements et des nouvelles constructions.

Les tendances en matière d'investissements fluctuent d'année en année, au fur et à mesure que certains projets sont achevés et que d'autres projets entrent dans une phase de planification et d'évaluation préliminaires. Par exemple, en décembre 2014, le gouvernement de la Colombie-Britannique a approuvé la proposition de projet d'énergie propre du site C, situé sur la rivière Peace, qui a une valeur de 8,8 milliards de dollars, fournira une puissance de 1 100 MW et produira environ 5 100 GWh d'électricité chaque année une fois qu'il sera achevé en 2024.

Lorsque les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ investissent dans de nouvelles infrastructures, elles envisagent diverses technologies conventionnelles et non conventionnelles, notamment de grands projets hydroélectriques semblables à celui du site C, les petits projets hydroélectriques au fil

de l'eau, les technologies nucléaires, le gaz naturel, le charbon associé à des systèmes de captage et de stockage du CO₂, et les technologies renouvelables comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. En 2014, par exemple, la puissance éolienne installée au Canada était d'environ 9 700 MW, et l'Ontario occupait le premier rang en termes de cette puissance existante, suivi par le Québec et l'Alberta¹¹. Les membres de l'ACÉ ont également soit produit, soit acheté près de 12 310 GWh d'électricité provenant de sources renouvelables, telles que l'énergie solaire, la biomasse, l'énergie marémotrice et les biocarburants. Bien que les technologies comme l'énergie éolienne deviennent concurrentielles en termes de coûts, il existe toujours des obstacles à l'intégration du marché, notamment le soutien du public, l'intermittence et les interconnexions pour le transport de l'énergie.

Figure 11 Investissements dans de nouvelles infrastructures et des infrastructures remises à neuf



12 310 GWh

d'électricité provenant de sources éoliennes et d'autres sources renouvelables



¹¹ Source : Association canadienne de l'énergie éolienne, www.canwea.ca/fr/.



PRINCIPE 10 : PRESSIONS SUBIES PAR LE MODÈLE DE GESTION

Mobiliser les organismes de réglementation, les décideurs, les parties prenantes, les fournisseurs de technologie et les sous-traitants et travailler en étroite collaboration avec eux afin de combler les attentes de la clientèle ainsi que les besoins fonctionnels.

Journée canadienne d'appréciation des entreprises d'électricité

Lors d'un discours inaugural à Toronto, le gouverneur du New Jersey, Chris Christie, a signé une proclamation déclarant que le 5 décembre 2014 était la journée canadienne d'appréciation des entreprises d'électricité. Trois membres de l'ACÉ (Hydro One Inc., Hydro Ottawa et Toronto Hydro Corporation) faisaient partie des entreprises d'électricité et de gaz naturel reconnues pour l'aide et l'expertise qu'elles ont fournies lors des efforts d'intervention et de rétablissement suivant le passage de l'ouragan Sandy en octobre 2012. L'ACÉ elle-même a été reconnue par le gouverneur Christie pour la participation de l'ancien président-directeur général, M. Jim R. Burpee, aux téléconférences quotidiennes auxquelles ont pris part les principaux dirigeants des entreprises d'électricité et représentants du gouvernement américain pendant la période de rétablissement du courant.

Fiabilité du système

Plus que jamais, les Canadiens dépendent de l'électricité pour alimenter leur vie quotidienne. Dans ce contexte où les phénomènes météorologiques violents deviennent plus fréquents, les entreprises d'électricité subissent des pressions croissantes pour prévenir les pannes d'électricité et intervenir rapidement en cas de panne. En 2014, la fréquence et la durée des interruptions de service se sont toutes deux améliorées (à la fois lors de phénomènes météorologiques importants et en l'absence de ceux-ci) par rapport à l'année précédente (voir les **figures 12 et 13**). Plus précisément, la fréquence des pannes (exception faite des phénomènes importants) a diminué de 8,0 pour cent, alors que leur durée (exception faite des phénomènes importants) a diminué de 13,6 pour cent. Les contacts avec des arbres ont contribué à la majorité de ces pannes d'électricité.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Pour répondre à leurs exigences opérationnelles de manière plus rentable, les membres de l'ACÉ s'efforcent constamment de trouver des gains d'efficacité au sein de la chaîne d'approvisionnement et de diminuer leurs coûts d'achat. Par exemple, Manitoba Hydro a lancé la première phase de mise en œuvre de son programme pluriannuel d'amélioration du rendement de la chaîne d'approvisionnement, axé sur des façons de réduire les coûts et d'améliorer les capacités opératoires par l'entremise d'une recherche stratégique de fournisseurs, de l'optimisation de la gestion des stocks et de la diminution du coût total de possession de son parc. D'autres membres de l'ACÉ, comme TransCanada, améliorent leurs politiques d'approvisionnement, leurs processus, leurs systèmes et leurs outils pour favoriser la contribution de la main-d'œuvre et des fournisseurs locaux aux projets de renouvellement et de développement d'infrastructures.

Figure 12 **l'indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI)**

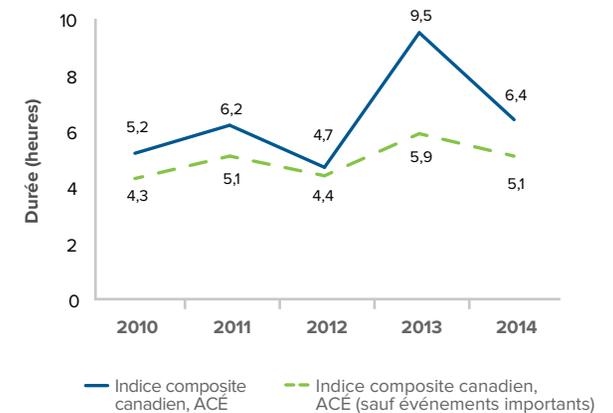
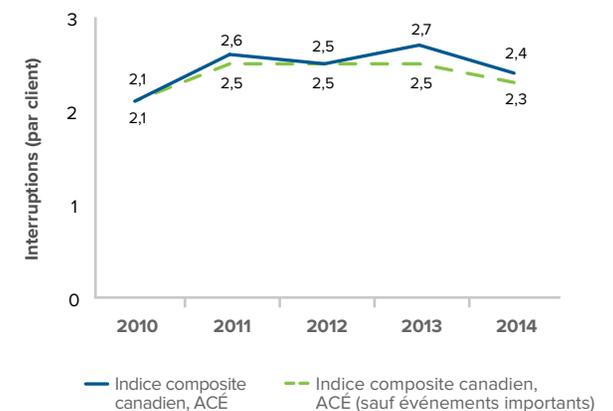


Figure 13 **Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI)**





NOUVELLES INITIATIVES

ATCO Electric conçoit le poste électrique de nouvelle génération

ATCO Electric a créé un groupe de réflexion interne, appelé *Project Innovate*, qui a pour mission de concevoir des infrastructures énergétiques plus rentables et plus durables. L'une des premières réussites de ce groupe est le design du « poste électrique de nouvelle génération », qui diminue les coûts de construction d'un poste de 144-25 kV de 46 pour cent et le temps de construction de trois mois. Le nouveau concept se caractérise également par la diminution de la taille du poste, ce qui en réduit l'empreinte carbone jusqu'à 55 pour cent tout en réduisant également les coûts de matériaux, de main-d'œuvre et d'équipement en phase de construction et de mise en service.



En 2014, la division du transport d'ATCO ELECTRIC a conçu un poste électrique de nouvelle génération. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'ATCO Electric.*

BC Hydro alimente l'économie du nord à l'aide d'une nouvelle ligne de transport

La ligne de transport de 344 km de BC Hydro and Power Authority a été mise en service en juillet 2014, agrandissant ainsi le réseau de transport plus au nord dans certaines des régions les plus éloignées de la province. Cette ligne apportera de l'énergie abordable et fiable à de nouveaux projets d'exploitation minière et d'énergie propre, qui stimuleront grandement l'économie de la région. En décembre, la ligne a été prolongée 90 km plus au nord jusqu'à la communauté d'Iskut, où elle aide les résidents à réduire leur dépendance à l'égard de la production locale au diésel.

Ontario Power Generation termine le plus important projet hydroélectrique du nord de l'Ontario en 50 ans

Ontario Power Generation Inc. (OPG), en partenariat avec la Moose Cree First Nation, a achevé le projet hydroélectrique de Lower Mattagami River en janvier 2015. Investissement le plus important dans des infrastructures hydroélectriques dans le nord de l'Ontario au cours du dernier demi-siècle, ce projet de 2,6 milliards de dollars a ajouté 438 MW de puissance hydroélectrique renouvelable dans quatre postes de production d'électricité. Tout au long de la durée du projet, des contrats totalisant un milliard de dollars ont été octroyés à des entreprises ontariennes, dont plus de 350 millions de dollars ont été dépensés dans le nord de la province. Le projet a également fourni plus de 400 années-personnes en emplois pour les Premières Nations et les peuples métis et 25 entreprises des Premières Nations ont fourni leurs services dans le cadre de ce projet.

Une nouvelle centrale au biogaz ajoute de l'électricité produite à la combinaison d'énergie de Saskatoon Light & Power

Saskatoon Light & Power, une entreprise municipale de distribution d'électricité, a construit sa première nouvelle centrale électrique en plus de 100 ans. Achevé en mars 2014, le système de captage de gaz d'enfouissement capte les gaz riches en méthane du site d'enfouissement de Saskatoon et l'utilise pour alimenter deux génératrices qui produisent 13 GWh chaque année, ce qui représente suffisamment d'énergie pour alimenter 1 300 foyers. Ces installations deviendront également une nouvelle source de revenus pour la ville une fois que l'investissement initial sera remboursé.



Installations de captage de gaz d'enfouissement de Saskatoon Light & Power. *Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Saskatoon Light & Power.*

DES RÉSULTATS CONCRETS

Diminution des délais de construction et des coûts à AltaLink

En utilisant des pieux vissés plutôt que les caissons en béton traditionnels lors de la construction des pylônes de sa ligne électrique, AltaLink réalise des économies considérables en temps et en coûts de projet. En vissant littéralement les fondations dans le sol, l'entreprise évite d'avoir à déplacer autant de terre qu'à l'habitude, ce qui diminue l'empreinte des pylônes, utilise moins de matières brutes et nécessite des équipes plus petites et de l'équipement moins lourd que l'installation avec des caissons. Cette façon de faire offre également une meilleure certitude en termes de livraison du projet : trois bases de pylônes peuvent être préparées chaque jour, plutôt qu'une seule par mois lorsque des caissons sont utilisés.

Une collaboration accrue entre techniciens grâce au centre de commande de FortisAlberta

Le nouveau centre de commande de FortisAlberta Inc., achevé en mai 2014, permet aux techniciens de lignes électriques d'un bout à l'autre de la province de travailler en collaboration avec les opérateurs de systèmes pour améliorer la qualité du service fourni aux clients. En plus d'inclure la construction d'installations à la fine pointe de la technologie, ce projet consistait à mettre en place des technologies de gestion des pannes, d'acquisition des données et d'autres technologies, qui serviront toutes de base, au cours des prochaines années, à des systèmes qui permettront de répondre aux demandes de service en constante évolution.

Hydro Ottawa diminue la consommation municipale d'énergie à l'aide de lampadaires à DEL

En 2014, Hydro Ottawa a démontré son engagement envers l'efficacité énergétique en réalisant un projet ambitieux : convertir 740 lampadaires à vapeur de sodium à haute pression en lampadaires à diodes électroluminescentes (DEL) le long de l'une des artères les plus utilisées de la ville d'Ottawa. Ce nouveau système d'éclairage est doté de commandes adaptatives qui permettent de régler la luminosité des lampadaires à des niveaux précis au besoin, ce qui aidera la ville à diminuer sa consommation d'énergie de 650 000 kWh par année tout en réduisant considérablement les coûts d'entretien.

Newfoundland and Labrador Hydro fait la promotion de l'efficacité énergétique dans des communautés isolées

Newfoundland and Labrador Hydro (NL Hydro), une entreprise Nalcor Energy, utilise le programme d'efficacité énergétique pour les communautés isolées pour faire la promotion de l'efficacité énergétique auprès des clients résidentiels et commerciaux de communautés desservies par la production d'électricité au diesel. En 2014 seulement, l'entreprise a installé gratuitement plus de 23 000 produits écoénergétiques chez 1 081 clients, aidant ainsi ces derniers à réaliser des économies annuelles d'énergie de 1 375 MWh. L'entreprise offre également des vérifications gratuites d'installations, du soutien technique et de l'aide financière pour aider les entreprises à trouver et mettre en place des améliorations écoénergétiques et d'autres modernisations d'immobilisations. À la fin de 2014, le programme avait été offert dans 42 communautés éloignées, avait installé 47 312 produits écoénergétiques dans 269 commerces et 3 582 résidences et avait économisé 4,04 GWh d'électricité.



Lori O'Brien, une employée de Newfoundland and Labrador Hydro, est une représentante auprès des communautés qui informe les gens sur la consommation d'énergie et les produits écoénergétiques. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Newfoundland and Labrador Hydro, une entreprise Nalcor



Vue du projet hydroélectrique de Lower Mattagami – poste électrique de Kipling. Photo reproduite avec l'aimable autorisation d'Ontario Power Generation Inc.



CONSULTATION DES INTERVENANTS ET DE LA COMMUNAUTÉ

ENMAX illumine la vie d'Albertains vulnérables

En 2014, ENMAX Corporation a lancé la campagne Lighting Up Alberta pour amasser des fonds pour Habitat pour l'humanité et pour les fondations Homeless d'Edmonton et de Calgary. En plus d'avoir mené cette campagne, ENMAX a remis 45 000 \$ à la fondation Homeless de Calgary pour qu'elle puisse éclairer 22 de ses édifices à l'aide d'appareils d'éclairage écoénergétiques, ainsi que 100 000 \$ à Habitat pour l'humanité pour qu'elle puisse installer des appareils d'éclairage écoénergétiques, des thermostats programmables et d'autres outils de gestion de l'énergie dans son complexe de Neufeld Landing, situé à Edmonton.

Bâtir des communautés plus fortes et plus sécuritaires grâce au programme PowerPlay d'Hydro One

Hydro One inc. s'emploie à permettre aux enfants et aux jeunes d'adopter un mode de vie sain, actif et sécuritaire. Par l'entremise de son programme PowerPlay, elle appuie la mise

sur pied d'installations et d'équipement de loisirs dans les communautés où elle exerce ses activités. En 2014, Hydro One a financé 48 projets communautaires d'un bout à l'autre de l'Ontario, distribuant 625 000 \$ pour aider à construire 18 terrains de jeux, quatre parcs de planches à roulettes, des systèmes de chauffage et d'éclairage pour six établissements communautaires et bon nombre d'autres projets.

Maritime Electric diminue la charge de pointe pendant le temps des Fêtes

Grâce à son programme d'échange de lumières des Fêtes, Maritime Electric Company, Limited a offert 5 \$ en argent aux clients qui ont remis une ancienne guirlande de lumières incandescentes (toujours fonctionnelles). Plus de 4 300 guirlandes de lumières ont ainsi été échangées en 2014; en diminuant le nombre d'ampoules énergivores utilisées, le programme a permis d'économiser plus de 76 000 kWh et de réduire la charge de pointe globale au cours de la dernière période des Fêtes.



Des enfants prennent la pose pour une photo de l'un des projets de terrains de jeux qui ont reçu l'appui du programme PowerPlay d'Hydro One inc. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Hydro One inc.

Northwest Territories Power Corporation offre à ses clients les outils leur permettant de faire des choix éclairés en matière d'énergie

Pour aider ses clients à économiser sur leurs factures d'énergie, la Northwest Territories Power Corporation a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation appelée PowerWise. Sur le site Web de PowerWise, les clients peuvent trouver des conseils en matière d'économies d'énergie pour leurs appareils ménagers, ainsi qu'un calculateur d'énergie permettant de déterminer leur consommation totale d'énergie pour chaque pièce. Le site Web fait partie d'une vaste campagne qui comprend également des affiches et des communiqués de presse visant à encourager les gens à gérer leur consommation d'énergie d'une manière plus avisée.

SaskPower favorise l'éducation des communautés en matière d'électricité et soutient les investissements dans les infrastructures grâce à Power to Grow, une campagne de sensibilisation novatrice

SaskPower veille à s'assurer que le système électrique qui produit et fournit de l'énergie aux communautés est prêt à soutenir la croissance et le changement en Saskatchewan, aujourd'hui comme demain. La tournée de sensibilisation publique Power to Grow visite

des communautés d'un bout à l'autre de la Saskatchewan. Elle met en vedette une tente gonflable futuriste qui offre une expérience à 360 degrés, un véhicule électrique entièrement recouvert d'illustrations qui représentent les sources d'énergie de la Saskatchewan, des expositions interactives qui montrent le système vieillissant et expliquent à quel point il est difficile de produire de l'énergie, et une « maison idéale » qui illustre la demande croissante en énergie et présente des conseils d'économie d'énergie.

L'utilisation de fournisseurs locaux, une priorité chez TransCanada

En 2014, TransCanada a commencé à mettre au point un nouveau programme de diversité des fournisseurs et de participation locale pour aider les communautés adjacentes à ses régions d'activités ou touchées par ses activités à profiter de meilleurs avantages économiques. En plus de fournir une approche intégrée permettant d'offrir la possibilité aux fournisseurs locaux admissibles de participer aux projets de TransCanada, cette initiative appuiera également des investissements ciblés dans des programmes d'éducation et de formation qui permettront aux entreprises et sous-traitants locaux d'améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs capacités.



Des employés de SaskPower s'apprentent à répondre aux questions des clients lors d'un événement Power to Grow. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de SaskPower.



TransCanada a créé un programme de diversité des fournisseurs et de participation locale pour aider ses communautés à profiter de meilleurs avantages économiques. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de TransCanada.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Appellation entreprise Électricité durable^{MC}

Deux autres entreprises ont reçu **l'appellation entreprise Électricité durable** au cours de la dernière année : Toronto Hydro Corporation est devenue la troisième entreprise d'électricité à obtenir ce titre en juin 2014, alors qu'Hydro One inc. l'a reçu à son tour en janvier 2015. Cette appellation est attribuée aux entreprises d'électricité qui répondent aux critères additionnels définis par l'ACÉ pour démontrer leur engagement envers le développement durable.



« En attachant une grande importance au développement durable, nous nous engageons en faveur de notre communauté, de nos employés et de nos intervenants. Le développement durable est un moteur ayant une portée globale, et de cette façon, il contribue grandement au succès de notre entreprise. »

Anthony Haines,
Président-directeur général,
Toronto Hydro Corporation



« Cette désignation vient reconnaître le travail remarquable que nos employés accomplissent pour acheminer l'électricité de façon durable et responsable sur le plan social, et pour satisfaire aux grandes attentes des habitants de l'Ontario. »

Carmine Marcello,
Président-directeur général,
Hydro One Inc.

Lauréats des prix Électricité durable 2015

Prix de l'engagement environnemental –

ONTARIO POWER GENERATION INC.

Récompense le projet de production d'énergie à partir de la biomasse

Prix de la responsabilité sociétale –

BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY GROUP

Récompense le partenariat du projet d'aménagement hydroélectrique de la rivière Kokish avec la Première Nation 'Namgis

Certificat de reconnaissance pour le leadership en matière de développement durable –

TRANSCANADA

Récompense les initiatives socioéconomiques liées à la formation du personnel affecté aux opérations d'exploitation énergétique et la promotion de l'approvisionnement local et à la diversité des fournisseurs



De gauche à droite :
Scott Martin, vice-président principal, Services aux entreprises et administratifs chez Ontario Power Generation Inc.,
Nicole Wershler, Directeur Stratégie et planification pour les projets énergétiques chez TransCanada, et Felipe Pinel, Directeur général, Amérique du Nord, chez Brookfield Renewable Energy Group.



Lauréats des prix Électricité durable 2015



DÉCLARATION D'ASSURANCE DE VÉRIFICATION

Le 16 juillet 2015



26 Forest Road B3A 2M3
Tél. : 902 435 7562
Télé. : 902 484 7639

Courriel : dandk@duerdenandkeane.com
www.duerdenandkeane.com

Objet : Déclaration d'assurance de vérification indépendante du programme Électricité durable

Dans le cadre du programme Électricité durable, toutes les entreprises d'électricité membres de l'ACÉ font l'objet d'une vérification une fois tous les quatre à cinq ans relativement à leur rendement et à leurs rapports en matière de développement durable. Cette vérification est réalisée par un vérificateur indépendant conformément aux protocoles de vérification indépendante de l'ACÉ. La présente déclaration a pour objet d'attester que la société Duerden & Keane Environmental inc. (D&K) a réalisé avec succès une vérification indépendante sur place des entreprises membres de l'ACÉ suivantes au cours des années civiles 2014 et 2015 :

- Brookfield Renewable Energy Group, Hydro Ottawa, Maritime Electric Company, Limited, Nalcor Energy, Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, Newfoundland Power Inc., Nova Scotia Power Inc., Oakville Enterprises Corporation, Ontario Power Generation Inc., et Saint John Energy.

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION :

- Degré de conformité à la Politique de développement durable et de responsabilité des entreprises de l'ACÉ
- Cohérence et exactitude de l'information communiquée à l'ACÉ sur les indicateurs de rendement clés;
- Conformité aux exigences de l'ACÉ à l'égard d'un système de gestion environnementale (SGE) conforme à la norme ISO 14001:2004.

CONCLUSIONS DES VÉRIFICATEURS :

- Bon degré de compréhension et d'application des principes du programme Électricité durable de la part des hauts dirigeants des entreprises et du personnel d'exploitation;
- Degré élevé de cohérence entre l'information fournie à l'ACÉ et celle publiée dans d'autres rapports;
- Certaines disparités mineures dans les rapports annuels sur le rendement et nécessité de prendre des mesures correctives;
- Conformité importante aux exigences de l'ACÉ à l'égard de la mise en œuvre d'un SGE.

Pour Duerden & Keane Environmental inc.,

Colin Duerden

B.Sc., Ph.D., EP-EMS(LA), EP-CEA

Sue Keane

B.Sc., M.Ing., EP-EMS(LA), EP-CEA



GLOSSAIRE DES TERMES PRINCIPAUX

Taux de fréquence de toutes les blessures : nombre total de décès et de blessures invalidantes, plus le nombre total de blessures ayant nécessité des soins médicaux, qui sont survenus au cours de l'année civile. Taux de fréquence de toutes les blessures = $[(\text{Nbre de décès} + \text{Nbre de blessures invalidantes} + \text{Nbre de blessures ayant nécessité des soins médicaux}) \times 200\,000] / \text{nombre d'heures travaillées}$.

Biodiversité : diversité des écosystèmes et des espèces au sein de ces écosystèmes et diversité génétique existant chez ces espèces. Il s'agit d'un concept global qui fait référence à l'écosphère dans son ensemble, y compris tous ses écosystèmes et tous les processus d'évolution qui lui permettent de fonctionner et d'évoluer.

Dépenses en immobilisations : coûts de construction de nouvelles installations de production, de transport et de distribution (unités, centrales, lignes, postes, etc.); coûts des installations remises à neuf de production, de transport et de distribution (ex. : améliorations et remplacements d'unités de production existantes); et dépenses liées à l'achat ou l'acquisition d'installations préexistantes.

Équivalent dioxyde de carbone (CO₂ eq) : mesure universelle du potentiel de réchauffement planétaire des GES. Le dioxyde de carbone est utilisé comme gaz de référence à partir duquel les autres GES sont mesurés, étant donné qu'il présente le plus faible potentiel de réchauffement planétaire. L'impact des GES en matière de réchauffement planétaire est mesuré en termes d'équivalence avec l'impact du CO₂ en fonction de leur potentiel de réchauffement planétaire.

Adaptation aux changements climatiques : modification des systèmes naturels ou humains en réponse aux stimuli climatiques réels ou prévus, ou à leurs effets, qui en atténue les risques ou tire profit de leurs avantages.

Taux de fréquence des blessures invalidantes : nombre total de blessures ou de maladies invalidantes survenues au cours de l'année civile. Taux de fréquence des blessures invalidantes = $(\text{nombre de blessures invalidantes} \times 200\,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$.

Taux de gravité des blessures invalidantes : ce taux est calculé à l'aide de la formule ci-dessous : Taux de gravité des blessures invalidantes = $(\text{Nombre de journées perdues} \times 200\,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$.

Amende de non-conformité : sanction pécuniaire découlant d'une infraction majeure ou mineure aux lois ou règlements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Déversements prioritaires : déversements de plus de 500 litres de pétrole qui contiennent plus d'un gramme de biphényles polychlorés (BPC) et n'importe quel volume de substance à base de pétrole ou contaminée par des BPC qui pénètre dans une étendue d'eau.

SF₆ (hexafluorure de soufre) : gaz ininflammable incolore, inodore et non toxique à faible chimie réactive. Ce gaz est utilisé par l'industrie de l'électricité comme substance gazeuse isolante pour les coupe-circuits à haute tension, les commutateurs et les autres appareils électriques, souvent en remplacement des BPC toxiques.

Indice de durée moyenne des interruptions de service (SAIDI) : durée moyenne des interruptions de service d'un système pour les clients servis au cours d'une année. SAIDI = $\text{Nombre d'heures-clients d'interruption} / \text{nombre total de clients desservis}$.

Indice de fréquence moyenne des interruptions de service (SAIFI) : nombre moyen d'interruptions par client servi, par année. SAIFI = $\text{Nombre d'interruptions-clients} / \text{nombre total de clients desservis}$.

Diversité en milieu de travail : gamme de différences entre les gens au sein d'une organisation, notamment la race, le sexe, le groupe ethnique, l'âge, le mandat, les fonctions professionnelles, la formation et l'expérience.

LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU PROGRAMME ÉLECTRICITÉ DURABLE^{MC} DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES À :



Channa Perera,
Directeur, Développement durable
Tél. : 613 230 9527
Courriel : perera@electricite.ca



Sandra Schwartz,
Vice-présidente de l'ACÉ, Affaires publiques
Tél. : 613 230 9876
Courriel : schwartz@electricite.ca



www.electricite.ca

www.electricitedurable.ca

www.entrepriseelectricitedurable.ca



**Sustainable
Electricity**
It's in our power™

**Électricité
durable**
Nous avons le pouvoir™



Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

